

En fait de crédit... social, Albert tient la tête. Elle avait un "rancher"; elle a maintenant un roi.

L'arche de Noé n'aurait pas été de trop la semaine dernière.

Si c'est ça qu'on appelle le printemps....

On aurait cru la fin du monde arrivée.

Copier a toujours été défendu; à plus forte raison polycopier.

La bataille est enfin commencée à Québec. Qui sortira vainqueur?

Les maires doivent remonter le courant même rendus à Ottawa.

Les échelons de Montréal ne peuvent garder un secret. Voyons, Messieurs, ne vous efféminez pas!

Avec tant d'eau, St-Hyacinthe devrait être capable de s'installer un autre pouvoir hydraulique.

Les Américains détiennent encore un record en fait de dommages causés par l'inondation.

Les parties de sucre ne sont rien en comparaison des partis politiques au moins de ce temps-ci.

Pourtant, contrairement aux seconds, on y peut manier la... "palette" sans être en danger de se faire dévaliser.

En guise de poisson d'avril, dirait-on: "Hauptmann a été électrocuté hier?"

La Dionne à Montréal. Cela nous fait penser à une sorte d'exposition.

Lui: —Hier soir, on m'a demandé de chanter un extrait de Manon mais à la place j'ai interprété SAPHO.

Elle: —J'aurais été bien surprise si tu avais chanté ça juste.

Dans un magasin de chiens. —Voilà, Madame, un vrai spécimen de chien. Il est tacheté.

—C'est malheureux il m'aurait plu.

—Mais il est à vendre, Madame.

—Mais non, vous venez de me dire qu'il est tacheté.

A TERRE-NEUVE

Avec une température de 70 degrés à l'ombre et de 100 degrés au soleil à Terre-Neuve dimanche, l'industrie anticipe les avantages considérables d'un printemps hâtif.

Cette chaleur printanière a valu beaucoup à la flottille qui fait la chasse aux phoques. Dans les huit premiers jours de ces opérations, les chasseurs ont réalisé une prise de 135,000 peaux, soit plus de deux fois celle de l'an dernier, durant la même période.

LA PRISON POUR MAURRAS

Charles Maurras, directeur de l'organisation royaliste, l'Action Française, a été condamné par un tribunal de Paris à quatre mois de prison, samedi, en rapport avec un assaut commis sur la personne de Léon Blum, par des caméarades du Roi, récemment. Le chef royaliste fut attaqué par des royalistes qui participaient aux obsèques de Jacques Bainville, historien royaliste. Maurras était accusé d'avoir incité au meurtre par ses articles. On nous dit que Maurras ira en appel incessamment.

Joseph Delest, son associé, a été condamné à cent francs d'amende.

AVEC LES GANGSTERS

Au cours d'un discours qu'il prononça l'autre jour au banquet offert par l'American Club de Paris, M. Albert Sarraut rappelant les divers séjours qu'il fit aux Etats-Unis, notamment en compagnie de Briand et de Viviani, raconta ceci:

"Lors de mon dernier voyage, je décidai de visiter l'île de St-Pierre-et-Miquelon. A New-York, où je me trouvais, je m'abouchai avec le patron d'un petit bateau qui se rendait dans l'île. Mais quelques singuliers compagnons je rencontrai à bord: carreaux athlétiques, visages balafres... sympathiques, mais un peu inquiétants.

A l'arrivée, j'appris que j'avais voyagé à bord d'un bateau de "bootleggers".

Après la réunion on fit remarquer à M. Sarraut que cette aventure ne lui arriverait plus depuis que la loi Volstead n'est plus en vigueur. En effet depuis que la prohibition est abolie, on ne rencontre plus de marchands d'alcool à St-Pierre et la misère y règne, paraît-il.

SATURNE

La session est ouverte à Québec depuis mardi

L'élection de M. Lucien Dugas à la présidence de la Chambre et le dépôt du rapport des dernières élections provinciales marquent l'ouverture du parlement provincial.

La première session de la dix-neuvième législature s'est ouverte mardi après-midi. Le contraste était frappant entre le calme des ministres et l'impatience puérile de certains députés de l'Opposition. Le combat est donc engagé. Tout s'est passé le plus tranquillement du monde, dans une atmosphère chargée de poudre, où se heurtaient des rumeurs de toute sorte. Sauf le député de Chicoutimi, M. Arthur Larouche, que le deuil de son père avait retenu chez lui, et le député de Westmount, M. C. A. Smart, tous les membres de l'Assemblée législative étaient à leur poste. Salué par une salve d'artillerie, le lieutenant-gouverneur est arrivé au Parlement vers trois heures quinze. Précédé des officiers de la garnison, qui portaient des insignes de deuil par respect pour la mort récente de George V, M. Patenaude s'est rendu immédiatement à la Chambre Haute.

LES CEREMONIES

L'huissier à la verge noire annonce alors à la Chambre que le représentant du Roi attend les députés. Ceux-ci se rendent auprès du lieutenant-gouverneur, qui les invite à se choisir un porte-parole. Retournés à l'Assemblée législative, ils écoutent le rapport de M. Louis-Philippe Geoffrion sur le résultat du scrutin. Les têtes s'agitent dans la galerie. Tous les yeux se tournent vers le leader de l'Opposition. Y aura-t-il un débat? L'attente du public est déçue. Le premier-ministre propose alors l'élection de M. Lucien Dugas à la présidence de la Chambre.

"L'éloge de M. Dugas", dit-il, "n'est plus à faire. Il a donné dans le passé l'exemple du travail et de l'assiduité. Son expérience parlementaire lui sera d'un grand secours dans ses nouvelles fonctions. Je suis sûr qu'il saura oublier ses attaches politiques, si l'occasion s'en présente, pour exercer son rôle avec impartialité."

Le leader de l'Opposition, M. Maurice Duplessis, se lève pour exprimer le sentiment de son parti. "Le premier-ministre a dit que M. Dugas a pour lui la jeunesse. Raison excellente, car le peuple a manifesté son désir d'avoir un gouvernement jeune. Le président est appelé à exercer des fonctions importantes. Nous acceptons la proposition du premier-ministre, persuadés que le nouvel élu saura rester au-dessus de la mêlée. Il n'y a pas à se le cacher: la session qui commence sera pleine de vie. Je suis sûr que le président la dirigera avec justice."

Le secrétaire général de la Chambre, M. Geoffrion, proclame alors M. Lucien Dugas élu à la présidence et annonce qu'il va monter immédiatement à son fauteuil. Selon la tradition, le nouveau président exprime ses remerciements:

L'HON. M. L. DUGAS

Le respect du dimanche

"Je remercie sincèrement la Chambre du grand honneur qu'elle vient de me faire en m'élevant au poste de président de la Chambre. Je m'efforcerai toujours de mériter sa confiance. Je n'ignore pas combien je suis peu apte au poste important qui m'est assigné. Aussi, je compte sur la bienveillance et le concours de tous les membres de l'Assemblée pour remplir avec fermeté et impartialité les devoirs qui vont m'incomber. J'aime à croire que la Chambre entière voudra bien à l'occasion, m'aider à défendre nos droits et privilèges, à faire respecter notre règlement et à maintenir la liberté de discussion que nos usages ont consacrée."

Le premier ministre propose alors que la séance soit interrompue et tous les députés se rendent auprès du lieutenant-gouverneur afin d'entendre le discours du trône. Les ministres sont longuement applaudis puis le président annonce à la Chambre le dépôt des rapports annuels des ministères, rapports au nombre de sept et enfin l'honorable M. Lucien Dugas doit se prêter de bonne grâce à tous ceux qui s'empressent de lui offrir leurs félicitations.

LE DISCOURS DU TRONE

Voici un résumé substantiel du discours du Trône prononcé mardi à l'ouverture de l'Assemblée législative par S. Exc. le lieutenant-gouverneur de la province l'honorable E. L. Patenaude qui commença par offrir les sympathies de l'Assemblée à Sa Majesté Édouard VIII à l'occasion de la mort de son regretté père, le roi George V.

Pour soulager le chômage

L'année 1935 a certes été marquée d'une amélioration de la situation économique mais le chômage est encore un des problèmes redoutables que les gouvernements ont à résoudre.

Le gouvernement veut, de concert avec les autorités fédérales et municipales, s'efforcer de soulager la misère des chômeurs.

Si le temps n'est pas encore arrivé de créer le gouvernement fédéral des secours directs le gouvernement fera tous les sacrifices que lui permettra l'état des finances de la province, afin de donner du travail à ceux qui en demandent et sont disposés à s'y livrer.

Excédent des dépenses

L'année écoulée a laissé un déficit, moins considérable, toutefois, que celui de l'année précédente; tous les pays et toutes les provinces du Canada subissent la même épreuve et sont même plus frappés que nous.

Pensions de vieillesse

Jusqu'à ce jour, la province n'a pas cru devoir se prévaloir de la loi fédérale relative à la pension de vieillesse. L'on croyait que nos admirables institutions d'assistance publique, secondées par notre population, résoudraient la question.

Mais la misère des temps a trompé nos espérances et le gouvernement nous pousse à adopter une loi qui permettra à la province de participer au système fédéral de pension de vieillesse.

(A suivre à la dernière page)

"Il y va de ton bonheur..."

"Il y va de ton bonheur peut-être". Cette pauvre Léonida, ancienne jeune fille, trouvera-t-elle un parti selon ses aspirations? Mlle Blanche, sa nièce, sera plus heureuse, si Monsieur Félix persévère, mais ce jeune notaire est très timide. Ceci est extrait du 1er acte de "La Cagnotte", cette désopilante comédie que la Compagnie des Zouaves reprendra le 21 avril prochain. Si vous voulez oublier vos soucis et goûter une heure de franche et sincère gaieté, vous n'aurez qu'à vous rendre à la salle académique du Séminaire à la date indiquée plus haut. Ceux qui ont vu la pièce en 1926 seront heureux de la revoir et ceux qui ne l'ont pas vue seront contents de la voir. Les rôles de Léonida, Blanche et Félix seront tenus par Mmes Bernadette et Laurence Beaudoin et M. Adélard Durand. Achetez de suite vos billets au prix de 50, 35 et 25 sous.

Les Cloches de Corneville

Nous avons le plaisir d'annoncer au public de Joliette que dès ce soir commenceront les répétitions en vue de la représentation des "Cloches de Corneville" de Robert Planquette. On se souvient que cette opérette fut le plus grand succès jamais remporté par l'Association des Chanteurs de Joliette qui, en face des demandes nombreuses des amateurs, a décidé de répéter la pièce au début de juin. Nous en avons déjà parlé et nous avons pu constater que la nouvelle a produit une immense satisfaction chez le public amateur de théâtre et de belle musique.

Lors de la représentation de l'an dernier, beaucoup de gens n'ont pu assister à ce spectacle grandiose, surtout ceux de la campagne.

Nous tenons à faire remarquer aux amateurs que M. Jean Riddez, de l'Opéra de Paris, remplira à cette occasion le fameux rôle de Gastard. Tous ceux qui ont vu et apprécié l'œuvre savent que son jeu vaut à lui seul le prix d'admission.

Tous les interprètes que nous avons eu évoluer l'an dernier seront aussi de la partie. C'est donc dire qu'il est possible de parler ainsi, sera encore plus parfaite que la première dont cependant les lacunes étaient pratiquement invisibles.

A Lanoraie le 25 mars

Une journée mouvementée.

La journée du 25 mars restera mémorable à Lanoraie à cause des événements qui se sont produits dans cette paroisse du comté de Berthier.

A 8 heures, la population apprend la maladie très grave de M. Rodrigue Hélu.

A 9 heures, Mme Xavier Mondor est transportée dans un hôpital de Montréal.

A 1 h. 30, M. Louis-Joseph Bonin, beau-frère de M. X. Mondor, se fait couper un doigt par une scie circulaire.

A 2 heures, Bertrand Laroche, fils de M. Armand Laroche, boucher, est transporté à l'hôpital St-Eusèbe pour y subir une opération.

A 3 heures, les défectives de la Commission des Liqueurs visitent.

A 4 heures, les écoles du village sont fermées à cause d'une épidémie de rubéole.

Les citoyens de Lanoraie se rappellent que la journée du 25 mars marquait le 19e anniversaire de l'incendie de l'église.

Au profit des pauvres

Les membres de l'Ouvroir Marguerite Bourgeoise sont actuellement à organiser une partie de cartes qui aura lieu jeudi, le 16 avril, à la salle des Chevaliers de Colomb, rue de Lanaudière.

Cette partie de cartes est organisée au profit des pauvres de la ville et nul doute que les organisatrices recevront un bon accueil de notre population.

La soirée des orphelins

Jeudi dernier avait lieu à la salle académique du Séminaire, une séance présentée par les élèves du Jardin de l'Enfance St-Joseph. Cette soirée, sous la présidence de S. Exc. Mgr J. A. Papineau, fut donnée au profit des orphelins de cette institution. Une assistance considérable assista au spectacle et a versé à la caisse de la maison une somme de \$294.95. Après la séance Mgr l'Evêque a adressé quelques mots aux personnes présentes et a fait appel à leur charité pour qu'elles coopèrent à cette œuvre admirable qu'est l'entretien des orphelins. Son Excellence a donné elle-même l'exemple en remettant un chèque de \$100.00.

Le programme comprenait du chant, de la musique, des récitations, des dialogues et une saynète, "Les Trente Sous de Vincent de Paul".

L'interprétation a été un vrai succès et la foule des spectateurs a été réellement surprise de voir les jeunes jouer avec autant de brio et d'aplomb. Cette troupe miniature a réellement impressionné l'auditoire et a donné l'idée qu'elle comprend de jeunes acteurs dont quelques-uns seront des vedettes sur notre scène locale dans quelques années.

REMERCIEMENTS

Les Rvdes Sœurs de la Providence remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont voulu marquer leur encouragement à leur œuvre en assistant à cette soirée, ou en coopérant de quelque façon que ce soit. Elles sont également fort reconnaissantes aux citoyens qui ont mis gracieusement leurs voitures à la disposition des élèves pour qu'ils puissent se transporter au Séminaire.

Un banquet à l'hon. Dugas

PROBABLEMENT LUNDI, LE 13 AVRIL

Au moment d'aller sous presse nous apprenons que l'hon. Lucien Dugas, président de l'Assemblée législative, sera banqueté le mois prochain, probablement lundi, le 13 avril.

Les organisations libérales du comté et les nombreux amis du député de Joliette veulent célébrer tout d'abord la victoire qu'il remporta aux élections provinciales du 25 novembre et ensuite sa nomination comme président de l'Assemblée législative.

Les détails de ce prochain grand banquet ne sont pas encore connus mais on croit que quelques ministres du cabinet Taschereau et bon nombre de députés étrangers seront ici pour la circonstance.

Feu Madame Israël Bonin

Berthierville.

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de Mme Vve Israël Bonin, née Marie Olivier, décédée lundi, à la demeure de son fils, M. Ls-Joseph Bonin, à l'âge de 77 ans et 11 mois. La défunte a accepté la mort avec une grande résignation après une maladie de plus d'un an. Mme Bonin était Dame de Ste-Anne et avait coopéré largement, toute sa vie, durant, à toutes les œuvres de charité de la paroisse.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, deux frères, MM. Euclide et Raphaël Olivier, de St-Agathe, Manitoba; un fils, M. Ls-Joseph Bonin, de Berthierville, et quatre filles: Rvde Sœur Théodora, des Sœurs de la Providence, de l'hôpital St-Joseph, des Trois-Rivières; Mme Albert Lasalle (Maria), de Lanoraie; Mme Ubald Piette (Cordelia), de Berthierville, et Mme Arthur Ducharme (Antoinette), de Montréal. Mme Bonin laisse également un grand nombre de petits-enfants, dont M. Georges Bonin, de l'"Etoile du Nord".

Les funérailles ont eu lieu ce matin, à Berthierville, à 10 hrs, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Nous en donnons le compte-rendu la semaine prochaine.

Comme l'aigle dont l'aile est brisée, s'abat sur la terre, l'homme sans foi et sans espérance se précipite vers la terre; il n'a plus de vol; mais il lui reste le bec et les serres. Y avaient-ils songé ceux qui voulaient enlever la religion au peuple?

L'inondation cause des millions de dommages

La récolte est menacée

La mauvaise température que nous avons depuis quelques jours n'est certes pas de nature à favoriser l'industrie du sucre et du sirop d'érable, une des plus payantes dans notre pays. Il appert que la sève a coulé quelque peu mais tout de même on croit que la récolte sera largement compromise à cause de ces caprices du temps.

Il est intéressant de savoir que cette industrie établie par les blancs date de 230 ans. Ce fut au Sault-au-Récollet, près de Montréal, que l'industrie fut inaugurée en 1706.

On calcule qu'il y a environ 70,000,000 d'érables qui produisent de la sève dans l'est du Canada. Un tiers seulement de ces arbres est utilisé dans l'industrie établie. Les autres ne sont pas entaillés. Malgré cela l'an dernier la récolte de sucre et de sirop rapportait \$3,522,420, soit une augmentation de \$481,820 sur l'année précédente.

Quelque chose d'intéressant

C'est quelque chose d'intéressant qui se prépare en ce moment au profit de l'église St-Pierre. En effet les organisateurs en sont à mettre la dernière main à toute une série d'événements auxquels vous ne voudrez pas manquer d'assister.

Il y aura d'abord grande partie de cartes, mardi soir, le 31 mars, à la salle du marché. Cette soirée aura lieu sous la présidence de M. le curé J.-L. Martin. Pour la modique somme de 25 sous seulement vous pourrez y prendre part et avoir la chance de gagner un joli prix.

Le 14 avril prochain, aura lieu dans la salle académique du Séminaire une grande soirée d'amateurs à laquelle tous ceux qui se croient quelque talent sont invités.

Puis pour terminer, le plat de résistance. Une grande tombola qui aura lieu à l'Arena de Joliette, les 27, 28, 29 et 30 mai. Il ne faut pas perdre de vue que ce soir-là on procédera au tirage organisé à l'occasion du "Voyage en Europe" patronné par M. l'abbé Félix Gadoury, de l'Evêché.

Tous ceux qui aimeraient à avoir des renseignements concernant ces divers événements sont priés de s'adresser au presbytère de St-Pierre.

Au Conseil de Comté

Le 9 de ce mois, M. Viator Barrette, vérificateur des livres du Conseil de Comté, a soumis son rapport annuel duquel nous extrayons ce qui suit:

Au chapitre de l'actif et du passif, nous constatons que l'actif s'élève à la somme de \$14,398.25 comprenant une somme de \$9,000 pour les meubles et immeubles et une autre de \$5,398.25 pour l'actif disponible et réalisable. Le passif est de \$5,398.25 représentant des emprunts temporaires et certains comptes à payer.

Au chapitre des recettes et déboursés, nous voyons que du 1er janvier au 31 décembre 1935, les recettes totales furent de \$10,849.24 et les déboursés s'élevèrent à la somme de \$10,237.58.

Le surplus des opérations de l'année 1935 s'est élevé à la somme de \$1,024.10.

M. le notaire Victor Lafortune a été réélu comme secrétaire-trésorier et M. Viator Barrette a lui aussi été réélu comme vérificateur lors de l'assemblée tenue à Joliette le 11 mars.

Assemblée de l'U.C.C.

Lundi soir prochain, au bureau d'enregistrement, aura lieu à 7 h. 30, la réunion mensuelle des membres du cercle de l'U.C.C. de la cathédrale et de St-Pierre. Un membre du bureau agronomique de Joliette sera très probablement présent et fournira tous les renseignements que les cultivateurs voudront bien lui demander sur les travaux de la saison actuelle.

Joliette est préservée. — Les Etats-Unis affectés le plus. — Beaucoup de villes de notre province en souffrent. — Le danger maintenant écarté.

A JOLIETTE

Heureusement nous avons été épargnés à Joliette si on compare notre cas à celui de nombreuses autres villes qui ont été transformées en autant de Venises.

Dimanche matin, par mesure de prudence, M. Henri Majeau et sa famille ont cru bon d'abandonner la maison que l'eau menaçait d'enlaver. En effet la rivière grossissait à vue d'oeil et pour parer à toute éventualité, la famille Majeau décida de chercher refuge ailleurs.

Dimanche matin également, des employés de la Corporation furent mandés en toute hâte près de la chaussée Copping où la glace encore solide faisait monter l'eau. Le danger devenait imminent et pour plus de précaution, on se hâta de briser ces embâcles au moyen de bâtons de dynamite. Ceci n'empêcha pas cependant l'eau de monter considérablement si bien que la cour du Séminaire était complètement inondée et que le réservoir d'eau de la ville débordait presque. On craignait pour le pont St-Charles de même que pour celui du C. N. R. où l'eau n'était pas qu'à deux pieds du tablier. Dans l'après-midi de dimanche, on entreprit des travaux d'urgence en faisant une digue temporaire au moyen de sacs de sable tout le long de la rue du Bord de l'Eau. Finalement le danger a pu être écarté et la rivière a repris son cours naturel.

A St-Paul, le pont Riel a été menacé pendant une couple de jours comme un barrage de glaces amoncelées risquant à tout moment de l'emporter dans le torrent. L'eau passait sur le pont à une grande vitesse et on s'attendait à chaque instant à un craquement sinistre mais heureusement rien de tel n'arriva.

Le pont Dubau, sur la route Joliette-St-Gérard Millieu a failli lui aussi être emporté par la glace. A quelques milles du pont, l'eau a recouvert la chaussée pendant de longues heures et quelques automobilistes imprudents qui s'aventurèrent à cet endroit restèrent en panne.

LES DEGATS AILLEURS

Il y avait longtemps que l'eau n'avait pas causé pareils dommages à travers le Canada et les Etats-Unis. C'est chez nos voisins en particulier que les dégâts ont été le plus élevés. On estime les pertes matérielles à près de \$500,000,000 sans compter un nombre assez important de morts. Des villes entières ont presque disparu sous les eaux des fleuves et des rivières grossies par de récentes pluies intermittentes.

Dans la province de Québec, nous avons eu à enregistrer des pertes fort considérables. Des ponts ont été emportés, des villes comme St-Hyacinthe, ont été menacées sérieusement par la débâcle dont les derniers vestiges sont demeurés pendant plusieurs heures dans les rues converties en cours d'eau.

A Maskinongé, la rivière est sortie de son lit et la glace a causé des dommages importants à plusieurs établissements. A Berthierville, une bonne partie de la ville a été inondée pendant plusieurs jours. Heureusement les eaux se sont retirées sans causer d'accidents sérieux. La ville de l'Assomption n'a pas été exemptée par les eaux impétueuses de la rivière qui porte son nom. Des emplacements ont fait monter le niveau de l'eau au point que plusieurs maisons ont dû être évacuées par leurs habitants.

La paroisse de Ste-Elisabeth a été, samedi dernier, le théâtre d'une terrible tragédie de l'onde au cours de laquelle, Marcel Lavallée, jeune homme de 18 ans, demeurant dans le rang de la Chaloupe, s'est noyé accidentellement dans les eaux de la rivière qui passe à proximité de l'habitation de ses parents.

Disparue samedi après-midi vers 2 heures, la victime a été repêchée lundi avant-midi par deux citoyens de la Chaloupe, MM. Eugène Asselin et Herman Joly, qui localisèrent le cadavre à cinquante pieds environ de l'endroit de l'accident. Sondant la rivière au moyen de grappins, ils réussirent, après bien des recherches, à ramener le corps de la malheureuse victime à la surface.

L'enquête a été tenue dans l'après-midi de la découverte et le coroner, le docteur Paul Lamarche, de Joliette, a rendu un verdict de mort accidentelle.

Le jeune Lavallée, fils de M. Arthur Lavallée, de l'endroit, était réputé bon nageur mais ce sont probablement les crampes et ses vêtements qui l'empêchèrent de se sauver. Personne n'a eu connaissance de cet accident.

Quelques temps après que Marcel fut sorti de la maison, sa sœur entendit des cris déchirants qui venaient de la rivière. Immédiatement on s'empressa de courir vers l'endroit d'où partaient les cris et c'est là qu'on aperçut M. Lavallée, à demi submergé et agrippé à la glace qui menaçait de céder à chaque instant.

Il se produisit alors une scène déchirante. Le jeune homme réclamait du secours de toutes ses forces mais malheureusement on n'avait rien à la portée. Les témoins de l'accident se hâtèrent de courir vers la maison afin d'en rapporter un cable ou une perche tandis que les forces du jeune homme s'en allaient tant et si bien que n'en pouvant plus, il lâcha prise et disparut dans le courant, avant qu'on eût pu le tirer de sa dangereuse position. Le pauvre Lavallée ne reparut pas à la surface malgré l'attente fiévreuse des siens, glacés de douleur. Immédiatement on se mit à faire des recherches et ce n'est que lundi qu'on parvint à découvrir le cadavre.

Inutile de dire que cette tragédie a jeté l'émoi dans toute la paroisse où le défunt était avantageusement connu, de même que son père, cultivateur de l'endroit. En plus de son père, le défunt laisse deux sœurs pour pleurer sa perte, Marie-Irène et Gilberte.

L'"Etoile du Nord" adresse à la famille Lavallée ses plus sincères condoléances à l'occasion de ce deuil cruel qui vient de la frapper.

Victime de l'onde

Le jeune Marcel Lavallée, de la Chaloupe, se noie samedi dernier. Le cadavre est repêché lundi. — Verdict de mort accidentelle.

La paroisse de Ste-Elisabeth a été, samedi dernier, le théâtre d'une terrible tragédie de l'onde au cours de laquelle, Marcel Lavallée, jeune homme de 18 ans, demeurant dans le rang de la Chaloupe, s'est noyé accidentellement dans les eaux de la rivière qui passe à proximité de l'habitation de ses parents.

Disparue samedi après-midi vers 2 heures, la victime a été repêchée lundi avant-midi par deux citoyens de la Chaloupe, MM. Eugène Asselin et Herman Joly, qui localisèrent le cadavre à cinquante pieds environ de l'endroit de l'accident. Sondant la rivière au moyen de grappins, ils réussirent, après bien des recherches, à ramener le corps de la malheureuse victime à la surface.

L'enquête a été tenue dans l'après-midi de la découverte et le coroner, le docteur Paul Lamarche, de Joliette, a rendu un verdict de mort accidentelle.

Décès de Mme Ros. Dautre

Dimanche, le 22 mars, à l'âge de 50 ans et 3 mois, est décédée au No 1443, rue Plessis, Montréal, Madame Rosalina Bérubé, épouse de M. Rosario Dautre, officier de circulation du département de la voirie.

Outre son époux éploré, elle laisse dans le deuil un fils Bernard.

Ses imposantes funérailles ont eu lieu hier matin, à 8 heures, à l'église St-Brigitte de Montréal. M. l'abbé Deschênes a officié, assisté de MM. les abbés Vigeant et Clément comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Aimé Quintal, Ovide Arrault, Henri Bérubé et Roger Moss.

A M. Dautre et à sa famille, nous présentons nos sincères sympathies.

Il est ridicule pour tout homme de critiquer l'œuvre d'un autre s'il ne s'est distingué lui-même par ses propres actes.

L'ETOILE DU NORD

Le journal "L'Étoile du Nord" est fondé en 1884 par feu M. Albert Gervais. Son programme était de faire du journal "une espèce de journal ménager, où les plantes exotiques et les fleurs précieuses se mêlent à l'inspiration d'homme et de charité". — Devant nos idées antiques, patriotiques et religieuses, il ne s'est pas, depuis, écarté de cette voie. S. G. Mgr Arsenault le reconnaît publiquement lorsqu'il résume d'un mot "L'Étoile", il désigne son fondateur de la croix "Tris Étoile" et "Pionnier" pour l'Église et pour le Peuple. Son succès en a fait "LE JOURNAL DU PEUPLE".

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Dans tout le Canada \$1.00 par année
Aux États-Unis \$1.50 par année
En Europe \$2.00 par année
La rédaction du journal n'est pas responsable des idées et des opinions émises par les correspondants.

Bureau et Ateliers: 24 Place Bourget, Joliette, P. Q.
La Cie de Publication "L'ETOILE DU NORD"
Tél. Bell 43

JEUDI, LE 26 MARS 1936

PREMIER JOLIETTE

Le monopole est aux abois

On a formé dernièrement, à Ottawa, une commission parlementaire qui enquêtera sur les prix élevés des instruments aratoires. Ce comité a peut-être le défaut d'arriver trop tard mais enfin...

C'est un secret de Polichinelle que dans notre pays les machines aratoires ont été, en raison de leurs prix prohibitifs, sauf quelques rares fluctuations, des machines... à retardement bien plus qu'autre chose. De tout temps, les cultivateurs ont dû consacrer à l'achat de leurs machines une bonne partie de leurs économies et avec la crise, les prix sont pratiquement restés stationnaires de sorte que les acheteurs sont aujourd'hui en forte minorité.

L'agriculture a beaucoup souffert et souffre encore beaucoup de cette anomalie créée par les fabricants qui ont pressuré l'acheteur en maintenant, par une entente collective, les prix presque hors d'attente.

Le récent accord canado-américain a réduit de 50% les droits appliqués sur ces produits venant des États-Unis puisque de 25 qu'ils étaient, ils tombent maintenant à 12½. Commencés par nous réjouir de cette compétition de la part des Américains aux fabricants, en particulier de ceux de Chatham, London, Stratford, Toronto, Hamilton, Lindsay, Peterborough, etc., et espérons qu'elle sera de nature à favoriser la classe agricole.

Cependant il est assez curieux de constater que dans les discussions qui eurent lieu à la Chambre des Communes à ce sujet, le cultivateur a été relégué au second plan, le manufacturier prenant le premier. Parmi les nombreux orateurs qui ont traité la question, il faut pitié de constater que certains mandataires se sont donné pour tâche de protéger les manufacturiers voraces qui réglementent selon leur bon plaisir le baromètre des prix. Nous comprenons que la présence d'une usine dans une circonscription est une importante source de revenus pour les ouvriers de la région mais nous comprenons aussi que le cultivateur ne doit pas servir plus longtemps de tambour. D'ailleurs il a été prouvé que l'abaissement des taxes n'a pas donné lieu à une diminution sensible dans le volume des ouvriers employés. Pourtant, si en est à qui on doit penser, c'est bien au cultivateur qui sert de cible au manufacturier, cela depuis tant d'années qu'on ne fait plus de cas du fait. Le comité d'enquête devra tenir compte de ceci s'il veut que ses procédures portent des fruits, c'est-à-dire mettent fin au servage dans lequel est tenu depuis toujours l'agriculteur canadien.

Voyons un peu ce qui s'est passé il y a quelques années. De 1911 à 1921, les prix des machines aratoires ont haussé considérablement. Ce changement venait du fait qu'il y avait des droits assez élevés sur les machines importées. Ces droits arrivaient d'autant plus à contre-temps que, lors de cette époque, nous devions sur un total de cent instruments, en importer trente.

Même en 1931, nous exportions pour seulement 2 millions de machines tandis que nous en importions pour la jolie somme de 15 millions. On comprend donc que le tarif visant ces instruments n'était guère de nature à améliorer les choses. Mais là encore il venait peut-être de se déclencher quelque mécanisme dont la manette était à la portée du manufacturier.

Lors de la séance du 18 mars, l'honorable Gardiner a cité une revue où les fabricants tentent de légitimer une augmentation dans les prix. Toutefois, en comparant ces prix, on voit qu'ils sont encore sensiblement inférieurs à ceux de 1921 par exemple. Prenons le cas de la lieuse de 7 pieds. En 1921, elle se vendait \$306.00 tandis qu'en 1936, on peut se la procurer pour \$256.00. Et il en est ainsi pour tous les genres d'instruments. La présence du tarif paraît donc donner une explication rationnelle de cette diminution et par conséquent serait le meilleur moyen de protéger l'homme du sol contre le traficant véreux.

On peut objecter que la période d'après guerre a vu tous les articles augmenter, ce qui n'est pas tout à fait la vérité. Ainsi, alors que tous les prix des autres instruments aratoires montaient, celui du tracteur accusait une baisse. La raison était que le premier ministre du temps avait abaissé considérablement le tarif dont cet article était grevé. De toute évidence, il peut y avoir des exceptions mais de façon générale, il semble — et rien n'est plus logique — que l'application du tarif élevé donne lieu à un fléchissement prononcé des prix. Le principe vaut dans toutes les autres branches du commerce, comment pourrait-il en être autrement dans celle-ci?

Espérons donc que le dégrèvement opéré par le gouvernement actuel aura pour résultat de provoquer une baisse en conséquence.

Toutefois ceci n'est qu'une demi-mesure. Elle est effective, incapable de faire mourir le tricot qui exploite la classe agricole depuis si longtemps. Les tenants du système tarifaire ont jeté les hauts cris lorsqu'on a discuté l'article du traité visant la diminution de l'impôt sur les machines aratoires étrangères. Mais il est temps que quelqu'un prenne enfin la défense du cultivateur qui jusqu'ici s'est fait tondre la laine sur le dos à grands coups de faucheuses. Il est temps que ce travailleur soit libéré d'un groupe de manufacturiers dont la combine a causé à l'agriculture un retard de quinze années. Nous ne voulons pas la mort du manufacturier canadien, encore moins la mise à pied de leurs employés mais nous ne voulons pas non plus la mort du cultivateur. Nous désirons pour ce dernier des conditions équitables qui lui permettent de vivre sans être obligé d'engloutir dans l'achat d'une seule machine ses économies de toute une année. Le point d'équilibre n'a jamais été atteint et plus que jamais il est temps d'y songer, sans quoi les conditions présentes, aussi longtemps qu'elles existent, tiendront la classe des terriens dans un esclavage éhonté et ruineux.

Le comité enquêteur devra mettre à jour tous les abus commis et ensuite décrocher une sentence sévère sur la tête des coupables. C'est là le seul moyen de mettre à la raison tous ces chevaliers de l'industrie. Il y aura des plaintes, des cris. Il y en aura aussi de la part des cultivateurs mais on a passé outre quand même. Il ne sera donc pas superflu de mettre la ceinture de force à ces individus qui ont provoqué chez nous l'âge d'or du servilisme. Personne ne pourra s'en plaindre, pas même les coupables qui recevront, séance tenante, la récompense de leurs actions.

Les vols manifestes perpétrés sur la personne du cultivateur ont été assez nombreux. Qu'on donne à celui-ci la chance de sortir une fois pour toutes de ce gupier où il se débat en vain depuis trente longues années.

REVUE DES HEBDOS

SECOURS DIRECTS

(Le "Clairon", St-Hyacinthe)

À Québec, il y a quelques jours, l'administration municipale a laissé savoir qu'elle avait besoin d'un certain nombre de journaliers pour nettoyer les rues. Or très peu de travailleurs se sont présentés aux chantiers municipaux pour être embauchés, nonobstant le fait qu'il y a beaucoup de chômeurs dans la Vieille Capitale. Ces derniers auraient-ils saisi l'administration qu'ils avaient mieux été payés pour ne rien faire que d'être payés pour travailler. En d'autres termes, ces chômeurs préfèrent les secours directs qu'ils reçoivent des administrations complaisantes aux gages plus élevés qui seraient les leurs s'ils travaillaient.

À Manchester, New Hampshire, aux États-Unis, la grande compagnie Amoskeag a décidé de rouvrir ses filatures de coton et elle a proposé une échelle de salaire qui a été jugée acceptable par les unions ouvrières. Tout serait pour le mieux dans le meilleur des mondes n'était le fait que plusieurs centaines d'ouvriers se refusent formellement à retourner au travail aussi longtemps que les gouvernements (fédéral, provincial et municipal) continueront de leur verser de grosses allocations de chômage.

Ainsi les allocations de chômage, nées en plusieurs pays de la crainte du communisme, ont produit, partout où elles ont été adoptées comme mesure de secours direct, des milliers de parasites qui ne sont pas prêts de retourner au travail et qui feront certainement du chômage le jour où on les mettra en demeure de gagner leur pain à la sueur de leur front. Dans les temps agités que nous traversons, nombre de personnes sont tentées à croire que c'est le devoir du gouvernement de les faire vivre pendant qu'elles ne font rien. Si tout le monde cessait de travailler et se reposait sur le gouvernement du soin de fournir la nourriture quotidienne, où serions-nous?

PLUS DE BORNES

(Le "Bulletin", Montréal)

Autrefois, chacun cherchait à se tirer d'affaires lui-même. Maintenant, partout on est inassouissable d'octrois, de subventions, de secours de tous genres. On n'en finit plus d'énumérer les charges nouvelles que les diverses administrations gouvernementales ont dû assumer depuis quelques années. Il faut le reconnaître, le peuple est devenu insatiable et il ne connaît plus de bornes. Chaque jour, c'est une véritable avalanche de requêtes qui parviennent aux départements des différents ministères, c'est une horde de quémandeurs de toutes espèces qui font anti-chambre aux bureaux des gouvernements. La plupart du temps les demandes s'accompagnent de menaces déguisées et si tel ou tel requérant n'obtient pas ce qu'il désire, c'est tout un clan qui va faire volte-face et se tourner contre l'administration au pouvoir et ceux qui en font partie. En vue de satisfaire toutes ces exigences on s'efforce le plus possible au Trésor public, et c'est de cette façon que la dette augmente et que les taxes s'accroissent.

DEVELOPPONS LE COMMERCE LOCAL

(Le "Colon", Roberval)

Le principe de la pratique de l'achat chez nous c'est de donner, à qualité, prix et service égaux, la préférence à nos commerçants, industriels, cultivateurs, professionnels canadiens-français, et à ceux de la localité et de la région que nous habitons d'abord. Non seulement en agissant ainsi nous conserverons chez nous ce qui nous reste de richesses nationales, mais nous contribuerons en plus à répartir cette richesse sur tout le territoire, dans toutes les familles. Et ce sera au plus grand avantage de chacun.

Les mois d'été sont particulièrement favorables, pour les centres ruraux et les petites villes, au développement des industries locales de toutes sortes. Pendant deux ou trois mois, en effet, les gens des grandes villes parcourent les coins les plus reculés de la province, visitent les milieux canadiens-français en vue de se remettre un peu au grand air. Ces gens sont en grande majorité de la classe moyenne et possèdent un pouvoir d'achat intéressant s'il n'est pas considérable individuellement. Et la masse d'entre eux jouissant au moins d'une éducation moyenne, ils comprennent pour la plupart l'importance de l'achat chez nous. Ils constituent donc un marché potentiel des plus intéressants pour nos agriculteurs, pour nos petits industriels et petits commerçants établis dans les milieux ruraux. Pourquoi ceux-ci ne prendraient-ils pas les moyens de s'assurer des clients bien disposés, susceptibles même d'être des clients toute l'année durant pour certains producteurs?

Nombre de nos gens font aujourd'hui de la mise en conserve. S'ils veulent s'en donner la peine, en produisant des légumes et des fruits de première qualité d'abord, en les présentant sous un aspect alléchant ensuite, et en sollicitant ceux qui ont fait la ville pour venir s'établir temporairement dans leurs milieux, ils pourront la plupart du temps écouler à des prix raisonnables toute leur production et ils se débarrasseront ainsi des trusts étrangers qui les exploitent parce qu'ils constituent par notre faute, notre seul débouché.

ANARCHIE EN ESPAGNE

(L'"Étoile", Lowell)

Que les pillages et les incendies d'églises, de couvents et d'institutions religieuses qui ont lieu actuellement en Espagne puissent se continuer pendant des semaines, cela paraît difficile à expliquer. On comprend que les forces d'ordre soient débordées par un coup de surprise, qu'une foule exaltée se livre à des violences pendant une journée ou deux, et que la répression arrive trop tard. Mais des pillages qui se continuent méthodiquement, pendant des semaines, sans que la police n'y puisse absolument rien, est-ce bien vraisemblable?

Les chefs de l'armée espagnole n'ont pas hésité en tout cas. Ils tiennent le gouvernement responsable des désordres de ces semaines-ci et ils menacent d'intervenir avec la troupe si tout cela ne s'arrête pas. Sans remonter plus haut, en revenant à ce qui a eu lieu en Espagne il y a quatre ans à peine, dans des circonstances semblables, après le renversement de la monarchie et au moment où les partis de gauche étaient tout puissants, on se rappellera que le gouvernement a été accusé de laisser faire les émeutes.

Cela a paru singulier alors et tout simplement invraisemblable. La répétition des mêmes violences, encore après une victoire des gauches, et surtout l'intervention singulière de l'armée ne sont rien moins qu'inquietantes. Est-ce qu'un gouvernement responsable de l'ordre et de la sécurité publique en serait là?

Le chef des socialistes aurait répondu, rapporte-t-on, qu'il faut bien permettre à la foule de manifester à l'occasion de la victoire électorale de février. Curieuses manifestations, à coup sûr. Et encore plus curieuses, si l'on met en parallèle les violences auxquelles se livrent les socialistes et les communistes espagnols et l'indignation que l'on manifeste dans d'autres milieux socialistes parce que le gouvernement de Vienne vient de porter une accusation de haute trahison contre une trentaine de socialistes autrichiens. La thèse socialiste est-elle qu'il faut leur permettre toutes les violences sans chercher même à les en empêcher?

Après l'office en l'honneur de St-Joseph, les jacistes tiennent leur réunion à la salle des œuvres. Toutes les figures sont intéressantes et tous les esprits se sentent mieux disposés que jamais. François a servi une bonne leçon.

C'est à y penser. Avec le soleil du printemps, les gars du Nord, les vainqueurs de la "Coupe Arena" s'apprêtent pour la belle saison.

Entr'autres jeux, il y aura au Christ-Roi plusieurs clubs de balle au camp.

Le grand club, c'est-à-dire le club formé sous les auspices de la Bière Dow a déjà son bureau de direction: Aumônier, R. P. Arthure Forest, vicaire; président honoraire, M. Noël Riopel, président.

SOIRES D'AMATEURS—

Vendredi et samedi soir derniers, le Christ-Roi tenait sa première soirée d'amateurs. Le succès fut complet. Les nombreux nombreux et variés firent l'admiration des auditeurs.

Ce soir se tiendra à la salle des œuvres, une deuxième soirée avec un nouveau programme.

Que nous réserve la semaine prochaine? Que les figurants fassent diligence pour donner leur nom au Père Vicaire qui organise ces soirées.

ST-JOSEPH—

Le 21e exercice en l'honneur de St-Joseph eut lieu hier soir. La foule immense agenouillée aux pieds du grand saint présente un spectacle vraiment touchant. La chorale du Scolasticat St-Charles assume avec art, pitié et goût la partie musicale du programme.

J.A.C.—

Après l'office en l'honneur de St-Joseph, les jacistes tiennent leur réunion à la salle des œuvres. Toutes les figures sont intéressantes et tous les esprits se sentent mieux disposés que jamais. François a servi une bonne leçon.

BALLE AU CAMP—

C'est à y penser. Avec le soleil du printemps, les gars du Nord, les vainqueurs de la "Coupe Arena" s'apprêtent pour la belle saison.

Entr'autres jeux, il y aura au Christ-Roi plusieurs clubs de balle au camp.

Le grand club, c'est-à-dire le club formé sous les auspices de la Bière Dow a déjà son bureau de direction: Aumônier, R. P. Arthure Forest, vicaire; président honoraire, M. Noël Riopel, président.

M. Armand Richard; gérant, M. Philippe Hérou; directeur, M. Alfred Cornélius; sous-directeur, M. Léo Rondeau.

Il y a bien les joueurs de même que l'arbitre. Ils sont presque choisis. A une assemblée tenue hier soir au Christ-Roi sous la présidence de l'aumônier il s'est discuté plusieurs projets.

SCOUTS—

Les réunions reprennent leur cours régulier. Demain soir, scouts et louteteux se réuniront. L'aumônier et le chef seront là pour compléter tranquillement le choix de leurs candidats. Car il ne faut pas oublier que c'est toujours le novice qui se continue.

CONFRERIE ST-JEAN BERCHMANS—

À 4 h. 30, demain, la Confrérie réunira ses quatre sujets avec ses huit aspirants.

Encore quelques semaines, et il y aura réception dans la confrérie. Quels seront les 4 élus? Le Père

Vicaire aidé du sacristain ont les yeux bien ouverts; en est-il ainsi des 8 aspirants?

4e CONCOURS DE CATECHISME—

Déjà le 4e concours de catéchisme qui s'annonce. Dans les écoles de la ville, l'examen se passera lundi le 30; la campagne aura son tour le 31. Actuellement, l'école St-Charles et l'école de la 2e Chaloupe s'honorent de posséder chacune un drapeau.

Ouverture de livres

Auditions commerciales

TEL. 551 C. P. 988

V. BARRETTE

Comptable Public

Commissaire de la Cour Supérieure

JOLIETTE, Qué.

Spécialité: Vérification des livres Scolaires, Municipaux.

Annonçant la nomination de

Wilfrid Moreau Enrg.

COMME REPRESENTANT DE LA

BRASSERIE CARLING

DANS JOLIETTE ET LE DISTRICT

M. Moreau, qui était à l'emploi de MM. Desormeaux & Frères depuis 14 ans s'efforcera de donner à toute la population un service irréprochable et compte sur l'encouragement du public de la région.

Pour toutes informations ou commandes,

TELEPHONEZ A 746

Wilfrid Moreau Enrg.

2 RUE LEVIS,

JOLIETTE



JEUDI, 19 MARS

Fête de St-Joseph.

Au séminaire le patron de l'Eglise universelle se voit dignement honorer. Les membres du cercle St-Michel ont même reçu l'invitation de communier en masse ce matin. La chapelle a pris un air réjoui malgré la sombre retenue qu'exige l'esprit du carême.

Les chants de la messe basse se sont faits plus harmonieux qu'à l'ordinaire, ils ajoutent à la ferveur déjà plus grande de nous tous.

Mais au 19 mars, il n'y a pas que Saint-Joseph à fêter. Un autre événement d'importance, une autre fête, non moins que toute autre, demande qu'on s'y arrête. Elle est peut-être plus profane, celle-là moins universelle, mais elle nous touche de plus près.

Monsieur le curé Lévesque, aujourd'hui retiré au séminaire, termine ce jour même ses 81 ans. Ce vénérable prêtre est une figure bien connue de tous les citoyens. L'atmosphère de bonne entente et même d'affection qu'il a su créer autour de lui par tout le séminaire et particulièrement chez nous, a fait de cette journée une fête de famille où tout le monde s'est réjoui.

Cela fut même doublement fête, car l'Eglise rappelle en même temps la mémoire d'un de ses saints, patron du R. P. Lefebvre, c.s.v.

À midi, dans le petit réfectoire, il y a banquet en l'honneur de M. le curé Lévesque. Assistent au repas intime, les RR. PP. Supérieur, Aubin, Corbeil, Mgr Pelletier, M. le chanoine R. Bonin, M. l'abbé Robert et quelques autres.

Pour la circonstance, M. Charlebois a composé un sonnet de quelque huit strophes qu'il récite avec applaudissements des invités et aux cris de "Good!" "Good!" du célèbre M. le curé Lévesque. Ajoutons que pour la circonstance, le vénérable curé s'est montré d'une prodigalité dont plusieurs se sont réjouis. C'est que pareille fête n'arrive qu'une fois l'an!

VENDREDI, 20 MARS

Depuis quelques jours on parle vaguement d'introduire au séminaire un mode de distraction fort honnête pour aider à nos élèves à passer plus gaiement la période souvent difficile et ennuyeuse du dégel.

La cour devenue impraticable aux jeux d'hiver ne permet pas encore les sports de la belle saison. L'oisiveté créerait un péril si elle se prolongeait, il faut trouver des distractions d'intérieur qui pourront intéresser tout le monde. Or

LA SAISON EST ARRIVEE

MESSIEURS !

si votre auto ou camion a besoin de réparations, soit de radiateur, ressorts, soudure au gaz, forge, etc. ou si vous avez besoin d'autres réparations sur machines agricoles, n'hésitez pas un instant, adressez-vous de suite chez

LS MAINVILLE

SOUDEUR AU GAZ

où vous obtiendrez des prix défiant toute compétition en plus d'un travail garanti.

161 De Lanaudière, Tél. 565

le R. P. préfet de discipline n'a trouvé rien de mieux que le bon cinéma.

Mais c'est une organisation encore neuve, à créer de toute pièce: le R. P. Denis en a confié le monopole à l'initiative de M. l'abbé Gravel qui lui-même se fait second dans sa tâche nouvelle par quelques bonnes volontés.

Peut-être est-ce cette fonction privilégiée qui donne aux deux amis Vanasse et Marcoux cet air entendu et sur-préoccupé qu'ils affichent humblement par tous les corridors et escaliers...

SAMEDI, 21 MARS

Les externes qui jouissent habituellement ou provisoirement du privilège de coucher dans leurs familles, reçoivent du père préfet de discipline l'invitation de se présenter sans faute, avant le soir, au bureau de la préfecture. L'invitation est reçue avec le plus louable esprit de soumission. Le bureau du préfet est littéralement assiégré au cours de la récréation du midi; les retardataires se présenteront seulement après la classe de l'après-midi. S'il y en a de ces privilégiés! On dirait une veille de congé.

DIMANCHE, 22 MARS

Passerons-nous la journée sans voir les eaux boueuses de la rivière nous venir tremper les semelles presque dans la maison? L'inondation possible inquiète et intéresse beaucoup de monde... à des points de vue divers cependant.

Mais comme le danger ne menace que d'assez loin encore, on ne juge pas opportun de suspendre les devoirs religieux. La grand-messe a lieu à l'heure habituelle; le sermon nous est servi par le R. P. A. Lamarche, c.s.v.

Le prédicateur commente le Canon de la messe avec toute l'originalité que nous lui attribuons. Il est vraiment contemporain dans sa pensée, puis dans sa forme d'exposition. Il semble répudier le genre académique pour s'en tenir à la pureté de l'idée. Une pensée maîtresse paraît dominer le sermon. Il faut avoir connu le Christ, l'avoir senti vivre dans son âme pour être capable de l'aimer soi-même et de le faire aimer en disant de Lui aux autres hommes...

Et la messe finie, on s'intéresse encore à la crue des eaux... L'inondation a gagné du terrain et menace, s'avance toujours, lentement. On dynamite la glace des berges pour enlever le fleau... Les détonations sourdes ébranlent l'air si près de nous qu'elles font trembler les vitres.

À midi, l'eau avait atteint sa plus grande hauteur, un instant on a craint pour la salle académique

Heure Catholique

La causerie religieuse à l'heure catholique du 29 mars, organisée par le Comité des Œuvres catholiques de Montréal, sous le distingué patronage de S. Exc. Mgr Gauthier, sera donnée par le R. P. Arthème Tétrault, S.J., professeur d'Écriture Sainte au Scolasticat de l'Immaculée-Conception. Il commentera une page d'Évangile: Le mariage de la sainte Vierge.

Cette causerie commence à 5 h. précises. À 5 h. 20, récitation d'oraison par M. Eugène Lapierre, organiste de la paroisse St-Jacques. À 5 h. 45, causerie sur l'intention de l'Apostolat de la Prière pour le mois d'avril par le R. P. Léon Bouvier, S.J., professeur de théologie morale au Scolasticat de l'Immaculée-Conception.

ILE DUPAS

M. et Mme Jules Désy (né Angéline Courchesne), sont heureux d'annoncer à leurs nombreux parents et amis la naissance d'un fils baptisé le 19 courant par M. l'abbé Arthur Richard, sous les noms de Joseph, Etienne, Sylvestre, Parrain et marraine, M. et Mme Sylvestre Désy, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Lucienne Désy, tante de l'enfant.

MM. Alfred Lemire, Jean McQuinn, M. et Mme Donat DeGrandpré, M. Alfred Courchesne et Mlle Bernadette Courchesne, à Montréal la semaine dernière.

INVITATION SPECIALE

Vous qui désirez un bon permanent pour le printemps, décidez donc de choisir le permanent à l'huile, croquignole ou pine-apple, bouts très bouclés.

Pour obtenir entière satisfaction à conditions avantageuses confiez votre appointment à

Mlle EUGENIE MAINVILLE

coiffeuse d'expérience

161 de Lanaudière, Tél. 565

aussi autres ondulations.

Nos dépositaires

RESTAURANT BROADWAY, 67 Notre-Dame
DIANA TEA ROOM, 41 Notre-Dame
RESTAURANT REGAL, 61 Notre-Dame
SALON DES FUMEURS (René Gravel), 23 Notre-Dame
ROGER CAUMARTIN, tabaciste, 25 St-Paul
RESTAURANT RITZ, 18 St-Paul
PALAIS DES FUMEURS (J.-A. Brousseau), 13 Place Bourget
OMER GRAHAM, barbier, 73 St-Charles-Borromée
WELLIE ROBITAILLE, restaurateur, 59 Ste-Anne
Mlle R.-A. MARION, restaurateur, 44 Notre-Dame
EMILE VIENS, 191 de Lanaudière
ADELARD ROBITAILLE, 12 rue Lévis.

MM. les MARCHANDS

CONFIEZ-NOUS L'IMPRESSION DE VOS

Livrets de Comptoir

● Nous vendons tous les modèles en usage et la compagnie que nous représentons livre une marchandise irréprochable.

MEFIEZ-VOUS DES PASSANTS

DEMANDEZ NOS PRIX

L'Etoile du Nord

Le Courrier

- de -

Tante Odile

Écrivez à TANTE ODILE et demandez-lui des conseils sur la mode, la beauté, la littérature, l'étiquette, la décoration de votre maison, l'organisation de vos soirées et de vos parties de plaisir. Envoyez-lui un spécimen de votre écriture ou de celle de vos amis et vous recevrez une étude gratuite de votre caractère, si vous vous conformez aux conditions mentionnées dans le BON de graphologie, sur cette page. Écrivez pour avoir des renseignements sur les graphologies à 25 sous, 50 sous et un dollar.

(Droits de reproduction interdits)

Bonjour Mesdames... et Bonjour à vous aussi, Messieurs, puisque vous me faites également le plaisir de m'écrire à la rubrique de la graphologie et parfois même au Courrier.

J'ai tellement reçu de lettres de félicitations qu'il m'est impossible d'envoyer un mot à tous. Je suis obligée de le faire par la voie du journal, mais croyez bien, mes chers lecteurs et lectrices, que le merci que je vous envoie, même collectif, est aussi sincère que si je vous l'adressais par la poste.

MISES-AU POINT

Cette semaine, je crois bien que mon article en entier se composera de mises-au-point, particulièrement sur le Courrier de graphologie.

Lorsque vous me demandez une étude gratuite de votre caractère, envoyez toujours, outre votre véritable nom et adresse, un pseudonyme pour que je vous réponde au journal. Ainsi, vous avez l'assurance que vos amis ne vous reconnaissent pas et partant, ne peuvent vous taquiner.

Quelques personnes se demandent sans doute pourquoi j'appelle gratuite une étude de votre caractère pour laquelle j'exige 5 sous. Voilà: cette somme minime et presque ridicule est exigée pour les frais de rédaction ou de recherches. Et vous comprendrez facilement avec moi que si le prix d'une bonne graphologie détaillée est de 50 sous ou d'un dollar, l'étude des grandes lignes de votre caractère que je vous donne pour 5 sous est gratuite!

N'oubliez jamais de m'envoyer votre nom véritable et votre adresse sur le BON de graphologie et sur l'enveloppe timbrée que vous m'adressez. Pourquoi cette nouvelle exigence?... puisque je vous réponds sous un pseudonyme? C'est parce que dans une signature répétée deux ou trois fois, un graphologue peut plus facilement et plus justement juger un caractère que dans deux ou trois pages de texte. Et si avec la signature véritable il peut aussi "attraper" une vingtaine de lignes... oh! alors, ce qu'il est heureux et travaille avec moi!

Si vous ne vous conformez pas aux conditions que vous lisez sur le BON de graphologie gratuite de ce journal, vous vous exposez à ne pas recevoir de réponse! Cette semaine, il m'a été absolument impossible de répondre à ceux qui m'avaient envoyé un BON seulement. Et cela, faute de temps. Vous auriez dû voir l'avalanche de demandes de graphologie que j'ai reçues. Vous pouvez en juger, d'ailleurs, par le Courrier.

SOUHAITS

La semaine qui vient de s'écouler a enregistré de grandes épreuves en Amérique. Je veux parler des inondations et des débordements de rivières et de fleuves qui ont fait tant de ravages qui, malheureusement, ne font que commencer.

Je souhaite à mes lectrices et lecteurs de n'avoir pas à subir de telles épreuves. Je souhaite aussi

que la petite rivière qui traverse si délicieusement leur village ou leur ville durant l'été et l'automne, ne se lèche pas tout à coup et n'aille caresser ou démolir les maisons qui les abritent.

ET LA MODE

Il y a eu des expositions de modes dans presque tous les grands magasins. L'espace qui m'est réservé ne me permet pas de vous en donner un compte-rendu détaillé. D'ailleurs, les grands quotidiens vous en ont parlé... avec plus ou moins d'exactitude.

Mais savez-vous, madame, ce que nous pouvons retirer de toutes ces expositions que j'ai vues la semaine dernière? — Une chose merveilleuse pour nous qui ne sommes pas très riches et qui ne pouvons nous permettre l'achat d'un nouvel ensemble printanier.

La MODE est aux contrastes. Savez-vous ce que cela veut dire? — Cela veut dire qu'il nous est beaucoup plus facile de réparer notre vieux ensemble et de le rajouter à la mode de cette année avec peu ou point de frais. Par exemple, si vous avez un vieux costume tailleur bleu-marine qui a "fait son temps", vous pouvez avec du jugement et du goût remodeler son apparence. Gardez le manteau bleu-marine et achetez-vous une jupe de drap gris pâle. Une écharpe et des gants gris rappelleront la jupe. Mais pour le chapeau, je le choisirais bleu-marine.

Avec un manteau trois-quarts gris pâle par exemple, vous pouvez porter dessous un costume rose-écru, la nouvelle teinte de ce printemps. Sous un manteau trois-quarts brun (on voit beaucoup plus de manteaux trois-quarts que longs) vous pouvez porter un ensemble vert eau. Notez que l'on ne voit pas de manteaux vert irlandais cette année.

Et ainsi de suite... D'ailleurs, si vous êtes perplexe et si vous désirez mes avis pour le rajoutement d'un vêtement, vous êtes bienvenue, madame. Décrivez-moi le morceau en question. Même, si vous êtes assez habile en dessin pour en faire un petit sketch, allez. Et surtout, n'oubliez pas de me dire le montant d'argent que vous désirez mettre sur le "rajoutement" de cet ensemble. Ces précisions me permettront de vous répondre plus tôt et d'une façon plus explicite.

Que vos questions soient brèves et claires; mes réponses s'en ressentiront.

ET NOS SOIREEES

Ceci s'adresse plus particulièrement aux jeunes gens et aux jeunes filles.

Durant le Carême, maman ne permet pas que vous vous absentiez de la maison, n'est-ce pas? Il faut faire pénitence et se contenter de "recevoir" ses amis en famille.

A ce sujet, une petite correspondante amusante m'écrivait il y a deux semaines: "Écoutez, Tante Odile, moi, j'ai besoin d'un conseil. J'habite la campagne et les garçons ont l'habitude de venir me voir chez moi. Vous croyez que c'est amusant? Eh! bien! non! Savez-vous ce qu'ils font durant toute la soirée, ils récitent des poésies! S'il-vous-plait, dites-moi ce que je pourrais faire pour les faire changer d'idées?"

Evidemment, les goûts ne se discutent pas, ma petite correspondante n'aimait pas la poésie! Je lui répondis d'organiser des jeux de société durant ces soirées. Mais elle me répondit qu'elle n'en connaissait pas. Je lui expédiai alors, sur réception de 25 sous, une brochure de jeux que j'ai écrite sur des jeux de société importés de France, de Norvège et d'autres pays européens.

GRAPHOLOGIE

Toute personne qui désire recevoir une graphologie gratuite n'a qu'à écrire ses nom et adresse sur ce coupon et à l'envoyer à TANTE ODILE, 8469 rue St-Denis, (Villeray) MONTREAL. Une étude de leur caractère leur sera donnée gratuitement par l'entremise de notre journal. N'oubliez pas le coupon! Sinon, votre lettre restera sans réponse.

BON POUR UNE GRAPHOLOGIE GRATUITE DANS L'ÉTOILE DU NORD

Nom

Adresse

• Toute lettre reçue sans ce coupon signé de votre propre nom, de 5 sous et d'une enveloppe timbrée et adressée à votre nom, restera sans réponse et vous ne pourrez recevoir gratuitement une étude de votre caractère ou d'une personne qui vous intéresse.



Cette brochure de plus de trente pages, renferme la description d'une vingtaine de jeux et les explications nécessaires pour les jouer. Elle s'est avérée d'une grande utilité à plusieurs hôtes de mes amis. Aux parties de plaisir que j'organise nous en jouons toujours quelques uns, particulièrement le jeu de la POSTE PANIQUE et le jeu des VERS AMUSANTS.

Alors, mesdemoiselles et messieurs, si ma brochure peut vous aider à vous amuser durant vos soirées et vos parties de plaisir, il me fera plaisir de vous l'expédier pour la somme de 25 sous qui couvrira les frais de poste et d'impression. A bientôt.

TANTE ODILE

MON COURRIER

"Emilienne", de l'Épiphanie: Mais oui les renards seront à la mode au printemps. Toutes les fourrures qui sont des parures de cou seront d'autant plus portées que le tailleur dominera au printemps.

GRAPHOLOGIE

Si vous êtes satisfaits de ces grandes lignes de votre caractère, de ce qui frappe l'étranger en vous au premier abord, faites faire une analyse plus détaillée et plus minutieuse à 50 sous.

Pour \$1.00, je vous enverrai aussi, outre l'étude de votre caractère par la science de la graphologie, l'étude de votre personnalité et de vos chances de succès par l'Astrologie qui étudie l'influence des astres sur votre personne et votre avenir. A bientôt.

"Marie-Rose", de Joliette: Alors, vous m'arrivez par une amie à qui j'ai dit son "vrai caractère" dans une grapho? C'est très bien cela. Et je suis contente de l'apprendre. C'est vrai qu'on a l'habitude d'être satisfait des graphos que je fais. Je reçois des lettres de félicitations en très grande quantité. C'est encourageant, je vous assure. J'espère bien réussir la vôtre, alors, comme vous me le dites si gentiment, vous m'enverrez vos amis et vos amis. Je ne peux pas analyser l'écriture de votre ami, il n'y avait pas de spécimen dans votre lettre! Ou peut-être préférez-vous attendre une autre fois? D'ailleurs vous me dites "A bientôt". J'aime mieux ça. Je suis toujours contente de voir "revenir" une correspondante. Voilà le caractère qu'indique votre écriture: "Marie-Rose" est un petit despote parmi son entourage et peut-être n'en est-elle pas très avisée. Tout le monde lui obéit autour d'elle. Il le faut d'ailleurs! Pourtant, ce n'est pas par des colères qu'elle se fait obéir! C'est par la force toute puissante de la séduction! Oh! elle sait bien cajoler, enjoler, puis juste à la fin taper du pied! Imperceptiblement pour avoir ce qu'elle veut! En elle, elle a l'étoffe d'une femme fatale! ...Et puis avec ça, elle a une nature ardente, passionnée... et même sensuelle. Elle doit aimer la bonne chère. Elle est active et aime beaucoup la discussion. Elle possède en elle, pourtant de grandes réserves de tendresse". Contentée Marie-Rose?

"Muguette H.", de Saint-Paul: Comme spécimen, vous ne m'envoyez que vos signatures sur les deux enveloppes et le BON. Ce n'est pas volumineux! Espérons qu'avec si peu de signes graphiques, je tomberai juste! Si oui, vous me l'écrierez, n'est-ce pas? Petite personne obstinée et qui possède une grande puissance de travail. Pas beaucoup de volonté... du moins, elle est peu forte! Jeune fille un peu égoïste. Un peu mécontente de sa situation actuelle. Ame sensible. Esprit fin et rusé. A bientôt.

"Gemma Lui", de Joliette: Volonté peu forte mais suivie. Manière persévérante. On peut se fier à sa parole; quand elle promet son aide, elle la donne certainement. Le mystère, sous toutes ses formes l'attire étrangement. Elle épargne son argent. Seulement, il lui arrive parfois de le dépenser pour des choses plutôt inutiles. Elle a bon cœur mais elle a l'esprit un peu critique. Je ne suis pas de Joliette mais j'aime votre ville et soyez assurée que tout ce que vous pouvez me raconter sur elle m'intéresse tout particulièrement... surtout maintenant! J'ai d'ailleurs plusieurs amis à Joliette. A bientôt.

"Raymonde", de Joliette: Puisque Raymonde me dit qu'elle veut corriger ses défauts, je puis lui dire ce que m'a indiqué son écriture. Quoi? — Elle m'a appris que Raymonde était un petit despote: qu'elle aimait dominer; que lors-

GRANDE VENTE

sans précédent à Joliette

Vente du stock entier

DE

J. DUFRESNE FILS

ENRG.

34 Notre-Dame, Joliette

Par LA LIBERTE

\$22,000 de marchandises doivent être vendues à 50 cents dans la piastre.

BAS GOLF

BAS golf pour garçons. Régulier 25 cts pour

9c

PANTALONS

PANTALONS pour garçons. Régulier 75 cts pour

9c

CHEMISES

CHEMISES pour hommes. Régulier \$1.25 pour

59c

PALETOTS

Paletots de printemps pour hommes, en tweed gris, brun, drab ou bleu marin. Rég. \$17.50. Pour la vente d'écoulement

\$8.95

PALETOTS

Paletots de printemps pour hommes, nuances nouvelles. Rég. \$15.00. Pour la vente d'écoulement

\$6.95

PALETOTS

Paletots de printemps ou d'hiver, en tweed fort, de fantaisie, jolis dessins. Rég. \$8.00. Pour la vente d'écoulement

\$1.95

jours assez. Seulement, mon lettre n'est jamais aussi juste que lorsque j'étudie sur une page entière. "Madame B." est une bonne personne gaie et aimable. Signe distinctif chez elle, elle aime protéger les petits, les humbles et les indigents, seulement, elle désire qu'on s'en aperçoive autour d'elle. Madame B. est aussi égoïste. Elle n'a pas une volonté très forte et possède beaucoup d'imagination. Elle est aussi un peu orgueilleuse.

Ne pas oublier le BON, s'il-vous-plait. — Envoyez vos lettres à Courrier de Tante Odile de Joliette, 8469 rue St-Denis, (Villeray) Montréal.

Des produits de l'érable

Il est essentiel d'avoir une bonne provision de combustible pour faire du sucre d'érable. Une ébullition rapide ne peut s'obtenir qu'au moyen d'un feu vif, ardent. Et pour cela, il faut du combustible sec. Le bois est employé presque partout, avec peu de charbon, ci et là. Les fabricants à pro-

ximité des scieries trouvent les croûtes très satisfaisantes. Quel que soit le bois employé, dit le feuillet sur "Les procédés de fabrication des produits d'érable", que vient de publier le Bureau de publicité et d'extension, du Ministère fédéral de l'Agriculture, il faut le couper l'hiver précédent, l'empiler dehors pour qu'il sèche pendant l'été et le conserver dans le hangar à côté de la scierie, avant que les pluies d'automne ne commencent. Le bois dur fendu et les broussailles ou faibles vont bien ensemble; ces derniers entretiennent une flamme vive. La quantité de bois nécessaire varie suivant l'espèce de bois et suivant qu'il est plus ou moins sec. Les fabricants expérimentés recommandent dix cordes d'un mélange de bois mou et dur pour 1,000 arbres, ou 35 cordes pour 4,000 arbres.

Quand on fait bouillir le sirop, et plus spécialement vers la fin de l'ébullition, le liquide a une tendance à monter dans le coffre de l'évaporateur, et il peut se déverser par-dessus les bords si l'on n'est pas là pour surveiller. Tous les fabricants de sucre d'érable connaissent ce danger et savent comment le prévenir. Dans les jours du vieux chaudron de fer, on avait pour ré-

gle de suspendre un morceau de lard gras à quelques pouces du niveau normal d'ébullition. Lorsque le sirop débordait touchait le lard, il retombait immédiatement. Cette vieille coutume est encore suivie dans quelques cabanes; quand le lard est propre, il n'y a pas de sérieux inconvénient à s'en servir. Malheureusement, tous les fabricants de sucre d'érable ne sont pas aussi difficiles qu'ils devraient l'être au sujet de la qualité de l'huile ou de la graisse dont ils se servent, et il est à peine nécessaire de dire que ces substances communiquent souvent un goût peu désirable au sirop. Il suffit, du reste, d'une très petite quantité d'une substance huileuse pour apaiser la

masse écumeuse, et rien ne le fait plus vite qu'un morceau de bon beurre ou quelques gouttes de crème douce, qui ne communiquent pas de mauvais goût.

TEL. 12 W.

B. P. 24

J.-G. BEAUDRY
Notaire
ST-JACQUES.

Prête hypothécaires,
Règlements de successions,
Vente ou échange de terres.

ALLER ET RETOUR DE JOLIETTE

Dip. JOLIETTE

7.35 p.m.

VENDREDI

3 Avril

Pour renseignements

consultez l'agent du

NORANDA - \$800

Boisclair \$4.00 Baraboute \$4.50 AMOS - \$7.00

La Tuque - 2.50 Semeterre 5.00 Toucherou 7.00

La Sarre - 7.50 Lacombe - 7.50 La Rivière - 8.00

Retour jusqu'au mercredi, 6 avril, excepté

La Tuque, lundi, 8 avril.

CANADIEN NATIONAL

**Cette RÉELLE
SAVEUR de
HOLLANDE**

40 ONCES, \$2.65
En vente au
Canada depuis
plus de 100 ans.

GIN 85¢ 26 ONCES, \$1.90

de KUYPER

FLACON PLAT, 26 ONCES, \$1.90

Produit et emballé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SONS.

A travers les Sports

ET L'AN PROCHAIN...

Et l'an prochain, que verra-t-on en fait de hockey? Il est peut-être un peu trop tôt pour se poser pareille question, se disent quelques amateurs peu au courant de la façon dont il faut s'y prendre pour organiser un club. Non il n'est pas trop tôt et plus vite on procède, plus de chances on aura d'avoir une équipe de fort calibre. Ce n'est pas quand l'hiver est arrivé qu'il faut se mettre à l'œuvre. Car souvent le travail est à recommencer l'année suivante. Il est rare en effet de voir une équipe évoluer deux années consécutives avec le même alignement. Des joueurs transportent d'eux-mêmes leurs pénates ailleurs d'autres reçoivent leur congé parce qu'ils n'ont pas donné satisfaction, si bien que la saison suivante arrivant, il faut recommencer presque au bas de l'échelle.

Sur l'équipe du Joliette, c'est entendu qu'il s'opérera des changements drastiques. Les joueurs qui n'ont pas donné leur plein rendement seront mis à pied tandis que d'autres devront se chercher un gîte ailleurs pour n'avoir pas montré assez d'effort. Le notaire Chupat a déjà commencé son travail de réorganisation et tout indique qu'il entend monter un club formidable. Cependant la tâche est lourde pour celui qui assume seul tous les risques et toutes les dépenses. L'exploitation d'un club de hockey, — je n'ai pas la prétention de l'apprendre à personne, — est loin d'être une source de revenus. Au contraire, c'est une occasion d'engloutir des sommes assez considérables et les promoteurs ne s'y contraignent que par amour du sport.

Pourquoi n'aideraient-ils pas ceux qui sont en état d'aider? Peut-être parce qu'on ne les a jamais demandés. Avec les industries que Joliette possède, il serait possible d'avoir une équipe puissante sans que pour cela le promoteur soit obligé de se saigner à blanc. Ainsi, supposons que chacun de nos industriels prenne à son service un joueur de hockey comme cela se voit d'ailleurs dans les villes où notre sport national connaît ses beaux jours. Il y aurait dès lors moyen non seulement d'organiser une équipe mais de l'organiser sur des bases solides sans crainte que celui qui patronne le club se fatigue d'être toujours la vache à lait. Je sais de source certaine que l'organisateur du hockey a perdu cette année au moins de \$400.00 afin de maintenir son club. Il n'en coûterait pas cela si tout le monde se mettait de la partie et fournissait son écot de quelque manière que ce soit. Nous pourrions peut-être à ce propos prendre exemple sur St-Jérôme où le hockey est à la charge d'un groupe et non d'un seul citoyen. Espérons donc que l'an prochain nous verrons faire leur quote-part tous ceux qui sont en état de la faire. De plus, en agissant ainsi, nous pourrions aider également la cause du baseball. C'est à souhaiter qu'on en vienne là.

ILS NE SONT PAS IMMUNISÉS

Le public n'est parfois pas très indulgent pour le joueur qui se dépense sans compter pour la cause de son club mais qui à la malchance de commettre de temps en temps une bêtise. Si la victoire finit par sourire à l'équipe, l'amateur oublie tout. Encore un peu, et la bêtise prend presque l'apparence d'un exploit. Il me semble que les spectateurs à un match de hockey ou de baseball pourraient être plus indulgents à l'égard de cet athlète qui lutte bien contre son gré et n'est pas professionnel, après tout. Puisque les gérants de clubs majeurs passent l'éponge sur une erreur de leurs athlètes sous prétexte que ceux-ci ne sont pas infailibles, de quelle condescendance doit donc faire preuve le public à l'endroit du "pur" qui sue sang et eau pour lui donner un spectacle intéressant!

Je dis que les professionnels ne sont pas infailibles. Personne ne peut le contester. Nous voyons chaque jour de ces gens faire des bêtises monumentales. Ainsi samedi dernier, Bill Thoms, l'un des meilleurs joueurs de la ligue Nationale, a pris Lorne Chabot en défaut sur un lancer qu'un enfant aurait pu arrêter. Lorne intercepta la rondelle mais cette dernière glissa doucement dans le coin du filet avant qu'il eut pu la reprendre, et pourtant Chabot est professionnel... L'an dernier, Joe Cronin, l'arrêt-court que Tom Yawkey a payé un prix fou, fit trois erreurs consécutives dans la même partie, et pourtant Yawkey avait donné pour lui la somme la plus élevée jamais payée dans le baseball américain. Il y a deux ans, j'ai vu personnellement Travis Jackson faire coup sur coup deux erreurs dans une joute contre Brooklyn, et pourtant Travis, qui couvre maintenant le "hot corner", n'était pas dans le temps le plus mauvais arrêt-court. L'an dernier, Eddie Montague fit pendant une joute au Royal en tant que la huitième manche un coup super-facile dirigé vers le deuxième. Et combien d'autres cas pourraient on citer en fouillant les annales de nos sports!

Ces gens-là n'ont pas été anathématisés parce qu'ils se sont rendus de temps en temps coupables d'une erreur. A plus forte raison devraient-ils être enclins à la mansuétude lorsqu'on voit à l'œuvre des amateurs qui n'ont pas les mêmes aptitudes, n'ont pas reçu la même formation et par conséquent n'ont pas la même compétence. C'est déjà quelque chose de se dépenser, sans être accablé en retour des épithètes malveillantes des spectateurs.

Connie Mack a mis à l'essai un autre Dean qui n'est cependant pas parent au fameux duo de St-Louis. Jack Curley a organisé durant son règne plus de 500 combats de lutte et manipula pour \$4,000,000 de recettes. Hollett, qui faillit venir au Canada, était par les années passées un fameux joueur de la croûte. Les organisateurs de baseball de St-Jacques de Montréal espèrent faire un vrai succès de la prochaine saison. Comme on le sait St-Jacques fera partie de la ligue du district de Joliette dont les rênes ont été confiées à M. Édouard Majeau, sportman de l'Épiphanie. Roland Doucet, de Berthierville, portera probablement les couleurs du club Joliette qui fait partie du même circuit. P. Héru, l'arrêt-court de St-Pierre et de St-Léon, l'an dernier, lancera ses courbes pour le compte du Christ-Roi cette année. Louis Bourdon, fameux gaucher de la Dow, sera l'arrêt-court de l'Épiphanie, nous assurent les promoteurs de l'endroit. Lefty cependant ne jouera pas régulièrement à cause d'une grave maladie dont il ne fait que se relever. George Smith, un autre joueur de la Dow, va très bien à Orlando où il s'entraîne avec les Royals. C'est Ubaldo Ross qui a recommandé à "Shag" Dean et Davis ont déjà fait la paix. La ligue Laurentienne n'attend plus que l'ouverture de la saison. Sherbrooke a perdu sa série aux As de Québec par 9 à 1, soit 4 à 0 et 5 à 1. Joliette avait les yeux sur Goupille qui vient de graduer avec les Canadiens. Couillard, le petit centre du Joliette, est considéré comme le meilleur premier but canadien-français de la province. St-Arneault et Bouchard sont aussi des joueurs émérites. Dugas et Thompson ont frappé les premiers hits du Montréal... Di Maggio est la sensation de la ligue Américaine, à date.

GEORGES BONIN

IL Y A 25 ANS

Ce qu'on lisait dans l'étoile du Nord le 23 mars 1911.

DECES A JOLIETTE.

Mme Vve Joseph Dalphond, née Méline Bourgeois, est décédée mardi, le 21 courant, à la résidence de M. André Trudeau, son beau-frère, après une maladie de quelques mois, à l'âge de 63 ans et 2 mois.

NAISSANCE:

A Joliette, le 20 mars, l'épouse de M. Eugène Comtois, menuisier, une fille qui a reçu au baptême les noms de Marie, Alice, Germaine.

ST-JACQUES:

Le service anniversaire de M. Damase Marion sera chanté à l'église paroissiale, mercredi prochain, le 29 du mois courant.

FEU L'ABBE VIAU:

Samedi matin, le 18, les restes mortuaires de M. l'abbé A. Viau ont été transportés par la voie du Canadien Nord, à Joliette, où le convoi funéraire arriva à 7.10 hrs. M. l'abbé Viau était curé de Ste-Julienne.

A LA CATHEDRALE:

En ce moment, on est à poser de superbes verrières dans les fenêtres de la façade de notre cathédrale.

MGR STAGNI:

Mgr Stagni, archevêque d'Aquila, nouveau délégué au Canada, vient d'arriver à Ottawa où les autorités religieuses lui ont fait une magnifique réception.

ST-THOMAS DE JOLIETTE:

Le 18 courant, est décédé, à St-Thomas, M. Israël Auger, à l'âge de 58 ans. Le défunt laisse pour déplorer sa perte, son épouse et six enfants. Les funérailles ont eu lieu lundi dernier.

NOMINATION:

Il nous fait plaisir d'apprendre que le Dr L. P. Gaillardet, ancien citoyen de Joliette, a été nommé médecin-examineur de l'Etat du Kansas.

The Shawinigan Water and Power Company

AVIS DE RACHAT

Nous porteurs d'obligations ou de certificats hypothécaires, première hypothèque, à gage subsidiaire en fiducie, \$5, \$10, \$15, \$20, \$25, \$30, \$35, \$40, \$45, \$50, \$55, \$60, \$65, \$70, \$75, \$80, \$85, \$90, \$95, \$100, de THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY.

AVIS est par les présentes donné aux porteurs d'obligations ou de certificats hypothécaires, première hypothèque, à gage subsidiaire en fiducie, \$5, \$10, \$15, \$20, \$25, \$30, \$35, \$40, \$45, \$50, \$55, \$60, \$65, \$70, \$75, \$80, \$85, \$90, \$95, \$100, de THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY, en date du 31 octobre, 1927, et du contrat de fiducie supplémentaire, en date du 6 mars, 1930, garantissant les obligations desdites obligations, et aux termes desdites obligations, que les obligations ou certificats hypothécaires, à gage subsidiaire en fiducie, \$5, \$10, \$15, \$20, \$25, \$30, \$35, \$40, \$45, \$50, \$55, \$60, \$65, \$70, \$75, \$80, \$85, \$90, \$95, \$100, de THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY, en date du 31 octobre, 1927, et du contrat de fiducie supplémentaire, en date du 6 mars, 1930, garantissant les obligations desdites obligations, et aux termes desdites obligations, que les obligations ou certificats hypothécaires, à gage subsidiaire en fiducie, \$5, \$10, \$15, \$20, \$25, \$30, \$35, \$40, \$45, \$50, \$55, \$60, \$65, \$70, \$75, \$80, \$85, \$90, \$95, \$100, de THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY, en date du 31 octobre, 1927, et du contrat de fiducie supplémentaire, en date du 6 mars, 1930, garantissant les obligations desdites obligations, et aux termes desdites obligations, que les obligations ou certificats hypothécaires, à gage subsidiaire en fiducie, \$5, \$10, \$15, \$20, \$25, \$30, \$35, \$40, \$45, \$50, \$55, \$60, \$65, \$70, \$75, \$80, \$85, \$90, \$95, \$100, de THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY, en date du 31 octobre, 1927, et du contrat de fiducie supplémentaire, en date du 6 mars, 1930, garantissant les obligations desdites obligations, et aux termes desdites obligations, que les obligations ou certificats hypothécaires, à gage subsidiaire en fiducie, \$5, \$10, \$15, \$20, \$25, \$30, \$35, \$40, \$45, \$50, \$55, \$60, \$65, \$70, \$75, \$80, \$85, \$90, \$95, \$100, de THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY, en date du 31 octobre, 1927, et du contrat de fiducie supplémentaire, en date du 6 mars, 1930, garantissant les obligations desdites obligations, et aux termes desdites obligations, que les obligations ou certificats hypothécaires, à gage subsidiaire en fiducie, \$5, \$10, \$15, \$20, \$25, \$30, \$35, \$40, \$45, \$50, \$55, \$60, \$65, \$70, \$75, \$80, \$85, \$90, \$95, \$100, de THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY, en date du 31 octobre, 1927, et du contrat de fiducie supplémentaire, en date du 6 mars, 1930, garantissant les obligations desdites obligations, et aux termes desdites obligations, que les obligations ou certificats hypothécaires, à gage subsidiaire en fiducie, \$5, \$10, \$15, \$20, \$25, \$30, \$35, \$40, \$45, \$50, \$55, \$60, \$65, \$70, \$75, \$80, \$85, \$90, \$95, \$100, de THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY, en date du 31 octobre, 1927, et du contrat de fiducie supplémentaire, en date du 6 mars, 1930, garantissant les obligations desdites obligations, et aux termes desdites obligations, que les obligations ou certificats hypothécaires, à gage subsidiaire en fiducie, \$5, \$10, \$15, \$20, \$25, \$30, \$35, \$40, \$45, \$50, \$55, \$60, \$65, \$70, \$75, \$80, \$85, \$90, \$95, \$100, de THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY, en date du 31 octobre, 1927, et du contrat de fiducie supplémentaire, en date du 6 mars, 1930, garantissant les obligations desdites obligations, et aux termes desdites obligations, que les obligations ou certificats hypothécaires, à gage subsidiaire en fiducie, \$5, \$10, \$15, \$20, \$25, \$30, \$35, \$40, \$45, \$50, \$55, \$60, \$65, \$70, \$75, \$80, \$85, \$90, \$95, \$100, de THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY, en date du 31 octobre, 1927, et du contrat de fiducie supplémentaire, en date du 6 mars, 1930, garantissant les obligations desdites obligations, et aux termes desdites obligations, que les obligations ou certificats hypothécaires, à gage subsidiaire en fiducie, \$5, \$10, \$15, \$20, \$25, \$30, \$35, \$40, \$45, \$50, \$55, \$60, \$65, \$70, \$75, \$80, \$85, \$90, \$95, \$100, de THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY, en date du 31 octobre, 1927, et du contrat de fiducie supplémentaire, en date du 6 mars, 1930, garantissant les obligations desdites obligations, et aux termes desdites obligations, que les obligations ou certificats hypothécaires, à gage subsidiaire en fiducie, \$5, \$10, \$15, \$20, \$25, \$30, \$35, \$40, \$45, \$50, \$55, \$60, \$65, \$70, \$75, \$80, \$85, \$90, \$95, \$100, de THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY, en date du 31 octobre, 1927, et du contrat de fiducie supplémentaire, en date du 6 mars, 1930, garantissant les obligations desdites obligations, et aux termes desdites obligations, que les obligations ou certificats hypothécaires, à gage subsidiaire en fiducie, \$5, \$10, \$15, \$20, \$25, \$30, \$35, \$40, \$45, \$50, \$55, \$60, \$65, \$70, \$75, \$80, \$85, \$90, \$95, \$100, de THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY, en date du 31 octobre, 1927, et du contrat de fiducie supplémentaire, en date du 6 mars, 1930, garantissant les obligations desdites obligations, et aux termes desdites obligations, que les obligations ou certificats hypothécaires, à gage subsidiaire en fiducie, \$5, \$10, \$15, \$20, \$25, \$30, \$35, \$40, \$45, \$50, \$55, \$60, \$65, \$70, \$75, \$80, \$85, \$90, \$95, \$100, de THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY, en date du 31 octobre, 1927, et du contrat de fiducie supplémentaire, en date du 6 mars, 1930, garantissant les obligations desdites obligations, et aux termes desdites obligations, que les obligations ou certificats hypothécaires, à gage subsidiaire en fiducie, \$5, \$10, \$15, \$20, \$25, \$30, \$35, \$40, \$45, \$50, \$55, \$60, \$65, \$70, \$75, \$80, \$85, \$90, \$95, \$100, de THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY, en date du 31 octobre, 1927, et du contrat de fiducie supplémentaire, en date du 6 mars, 1930, garantissant les obligations desdites obligations, et aux termes desdites obligations, que les obligations ou certificats hypothécaires, à gage subsidiaire en fiducie, \$5, \$10, \$15, \$20, \$25, \$30, \$35, \$40, \$45, \$50, \$55, \$60, \$65, \$70, \$75, \$80, \$85, \$90, \$95, \$100, de THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY, en date du 31 octobre, 1927, et du contrat de fiducie supplémentaire, en date du 6 mars, 1930, garantissant les obligations desdites obligations, et aux termes desdites obligations, que les obligations ou certificats hypothécaires, à gage subsidiaire en fiducie, \$5, \$10, \$15, \$20, \$25, \$30, \$35, \$40, \$45, \$50, \$55, \$60, \$65, \$70, \$75, \$80, \$85, \$90, \$95, \$100, de THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY, en date du 31 octobre, 1927, et du contrat de fiducie supplémentaire, en date du 6 mars, 1930, garantissant les obligations desdites obligations, et aux termes desdites obligations, que les obligations ou certificats hypothécaires, à gage subsidiaire en fiducie, \$5, \$10, \$15, \$20, \$25, \$30, \$35, \$40, \$45, \$50, \$55, \$60, \$65, \$70, \$75, \$80, \$85, \$90, \$95, \$100, de THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY, en date du 31 octobre, 1927, et du contrat de fiducie supplémentaire, en date du 6 mars, 1930, garantissant les obligations desdites obligations, et aux termes desdites obligations, que les obligations ou certificats hypothécaires, à gage subsidiaire en fiducie, \$5, \$10, \$15, \$20, \$25, \$30, \$35, \$40, \$45, \$50, \$55, \$60, \$65, \$70, \$75, \$80, \$85, \$90, \$95, \$100, de THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY, en date du 31 octobre, 1927, et du contrat de fiducie supplémentaire, en date du 6 mars, 1930, garantissant les obligations desdites obligations, et aux termes desdites obligations, que les obligations ou certificats hypothécaires, à gage subsidiaire en fiducie, \$5, \$10, \$15, \$20, \$25, \$30, \$35, \$40, \$45, \$50, \$55, \$60, \$65, \$70, \$75, \$80, \$85, \$90, \$95, \$100, de THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY, en date du 31 octobre, 1927, et du contrat de fiducie supplémentaire, en date du 6 mars, 1930, garantissant les obligations desdites obligations, et aux termes desdites obligations, que les obligations ou certificats hypothécaires, à gage subsidiaire en fiducie, \$5, \$10, \$15, \$20, \$25, \$30, \$35, \$40, \$45, \$50, \$55, \$60, \$65, \$70, \$75, \$80, \$85, \$90, \$95, \$100, de THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY, en date du 31 octobre, 1927, et du contrat de fiducie supplémentaire, en date du 6 mars, 1930, garantissant les obligations desdites obligations, et aux termes desdites obligations, que les obligations ou certificats hypothécaires, à gage subsidiaire en fiducie, \$5, \$10, \$15, \$20, \$25, \$30, \$35, \$40, \$45, \$50, \$55, \$60, \$65, \$70, \$75, \$80, \$85, \$90, \$95, \$100, de THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY, en date du 31 octobre, 1927, et du contrat de fiducie supplémentaire, en date du 6 mars, 1930, garantissant les obligations desdites obligations, et aux termes desdites obligations, que les obligations ou certificats hypothécaires, à gage subsidiaire en fiducie, \$5, \$10, \$15, \$20, \$25, \$30, \$35, \$40, \$45, \$50, \$55, \$60, \$65, \$70, \$75, \$80, \$85, \$90, \$95, \$100, de THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY, en date du 31 octobre, 1927, et du contrat de fiducie supplémentaire, en date du 6 mars, 1930, garantissant les obligations desdites obligations, et aux termes desdites obligations, que les obligations ou certificats hypothécaires, à gage subsidiaire en fiducie, \$5, \$10, \$15, \$20, \$25, \$30, \$35, \$40, \$45, \$50, \$55, \$60, \$65, \$70, \$75, \$80, \$85, \$90, \$95, \$100, de THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY, en date du 31 octobre, 1927, et du contrat de fiducie supplémentaire, en date du 6 mars, 1930, garantissant les obligations desdites obligations, et aux termes desdites obligations, que les obligations ou certificats hypothécaires, à gage subsidiaire en fiducie, \$5, \$10, \$15, \$20, \$25, \$30, \$35, \$40, \$45, \$50, \$55, \$60, \$65, \$70, \$75, \$80, \$85, \$90, \$95, \$100, de THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY, en date du 31 octobre, 1927, et du contrat de fiducie supplémentaire, en date du 6 mars, 1930, garantissant les obligations desdites obligations, et aux termes desdites obligations, que les obligations ou certificats hypothécaires, à gage subsidiaire en fiducie, \$5, \$10, \$15, \$20, \$25, \$30, \$35, \$40, \$45, \$50, \$55, \$60, \$65, \$70, \$75, \$80, \$85, \$90, \$95, \$100, de THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY, en date du 31 octobre, 1927, et du contrat de fiducie supplémentaire, en date du 6 mars, 1930, garantissant les obligations desdites obligations, et aux termes desdites obligations, que les obligations ou certificats hypothécaires, à gage subsidiaire en fiducie, \$5, \$10, \$15, \$20, \$25, \$30, \$35, \$40, \$45, \$50, \$55, \$60, \$65, \$70, \$75, \$80, \$85, \$90, \$95, \$100, de THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY, en date du 31 octobre, 1927, et du contrat de fiducie supplémentaire, en date du 6 mars, 1930, garantissant les obligations desdites obligations, et aux termes desdites obligations, que les obligations ou certificats hypothécaires, à gage subsidiaire en fiducie, \$5, \$10, \$15, \$20, \$25, \$30, \$35, \$40, \$45, \$50, \$55, \$60, \$65, \$70, \$75, \$80, \$85, \$90, \$95, \$100, de THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY, en date du 31 octobre, 1927, et du contrat de fiducie supplémentaire, en date du 6 mars, 1930, garantissant les obligations desdites obligations, et aux termes desdites obligations, que les obligations ou certificats hypothécaires, à gage subsidiaire en fiducie, \$5, \$10, \$15, \$20, \$25, \$30, \$35, \$40, \$45, \$50, \$55, \$60, \$65, \$70, \$75, \$80, \$85, \$90, \$95, \$100, de THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY, en date du 31 octobre, 1927, et du contrat de fiducie supplémentaire, en date du 6 mars, 1930, garantissant les obligations desdites obligations, et aux termes desdites obligations, que les obligations ou certificats hypothécaires, à gage subsidiaire en fiducie, \$5, \$10, \$15, \$20, \$25, \$30, \$35, \$40, \$45, \$50, \$55, \$60, \$65, \$70, \$75, \$80, \$85, \$90, \$95, \$100, de THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY, en date du 31 octobre, 1927, et du contrat de fiducie supplémentaire, en date du 6 mars, 1930, garantissant les obligations desdites obligations, et aux termes desdites obligations, que les obligations ou certificats hypothécaires, à gage subsidiaire en fiducie, \$5, \$10, \$15, \$20, \$25, \$30, \$35, \$40, \$45, \$50, \$55, \$60, \$65, \$70, \$75, \$80, \$85, \$90, \$95, \$100, de THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY, en date du 31 octobre, 1927, et du contrat de fiducie supplémentaire, en date du 6 mars, 1930, garantissant les obligations desdites obligations, et aux termes desdites obligations, que les obligations ou certificats hypothécaires, à gage subsidiaire en fiducie, \$5, \$10, \$15, \$20, \$25, \$30, \$35, \$40, \$45, \$50, \$55, \$60, \$65, \$70, \$75, \$80, \$85, \$90, \$95, \$100, de THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY, en date du 31 octobre, 1927, et du contrat de fiducie supplémentaire, en date du 6 mars, 1930, garantissant les obligations desdites obligations, et aux termes desdites obligations, que les obligations ou certificats hypothécaires, à gage subsidiaire en fiducie, \$5, \$10, \$15, \$20, \$25, \$30, \$35, \$40, \$45, \$50, \$55, \$60, \$65, \$70, \$75, \$80, \$85, \$90, \$95, \$100, de THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY, en date du 31 octobre, 1927, et du contrat de fiducie supplémentaire, en date du 6 mars, 1930, garantissant les obligations desdites obligations, et aux termes desdites obligations, que les obligations ou certificats hypothécaires, à gage subsidiaire en fiducie, \$5, \$10, \$15, \$20, \$25, \$30, \$35, \$40, \$45, \$50, \$55, \$60, \$65, \$70, \$75, \$80, \$85, \$90, \$95, \$100, de THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY, en date du 31 octobre, 1927, et du contrat de fiducie supplémentaire, en date du 6 mars, 1930, garantissant les obligations desdites obligations, et aux termes desdites obligations, que les obligations ou certificats hypothécaires, à gage subsidiaire en fiducie, \$5, \$10, \$15, \$20, \$25, \$30, \$35, \$40, \$45, \$50, \$55, \$60, \$65, \$70, \$75, \$80, \$85, \$90, \$95, \$100, de THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY, en date du 31 octobre, 1927, et du contrat de fiducie supplémentaire, en date du 6 mars, 1930, garantissant les obligations desdites obligations, et aux termes desdites obligations, que les obligations ou certificats hypothécaires, à gage subsidiaire en fiducie, \$5, \$10, \$15, \$20, \$25, \$30, \$35, \$40, \$45, \$50, \$55, \$60, \$65, \$70, \$75, \$80, \$85, \$90, \$95, \$100, de THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY, en date du 31 octobre, 1927, et du contrat de fiducie supplémentaire, en date du 6 mars, 1930, garantissant les obligations desdites obligations, et aux termes desdites obligations, que les obligations ou certificats hypothécaires, à gage subsidiaire en fiducie, \$5, \$10, \$15, \$20, \$25, \$30, \$35, \$40, \$45, \$50, \$55, \$60, \$65, \$70, \$75, \$80, \$85, \$90, \$95, \$100, de THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY, en date du 31 octobre, 1927, et du contrat de fiducie supplémentaire, en date du 6 mars, 1930, garantissant les obligations desdites obligations, et aux termes desdites obligations, que les obligations ou certificats hypothécaires, à gage subsidiaire en fiducie, \$5, \$10, \$15, \$20, \$25, \$30, \$35, \$40, \$45, \$50, \$55, \$60, \$65, \$70, \$75, \$80, \$85, \$90, \$95, \$100, de THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY, en date du 31 octobre, 1927, et du contrat de fiducie supplémentaire, en date du 6 mars, 1930, garantissant les obligations desdites obligations, et aux termes desdites obligations, que les obligations ou certificats hypothécaires, à gage subsidiaire en fiducie, \$5, \$10, \$15, \$20, \$25, \$30, \$35, \$40, \$45, \$50, \$55, \$60, \$65, \$70, \$75, \$80, \$85, \$90, \$95, \$100, de THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY, en date du 31 octobre, 1927, et du contrat de fiducie supplémentaire, en date du 6 mars, 1930, garantissant les obligations desdites obligations, et aux termes desdites obligations, que les obligations ou certificats hypothécaires, à gage subsidiaire en fiducie, \$5, \$10, \$15, \$20, \$25, \$30, \$35, \$40, \$45, \$50, \$55, \$60, \$65, \$70, \$75, \$80, \$85, \$90, \$95, \$100, de THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY, en date du 31 octobre, 1927, et du contrat de fiducie supplémentaire, en date du 6 mars, 1930, garantissant les obligations desdites obligations, et aux termes desdites obligations, que les obligations ou certificats hypothécaires, à gage subsidiaire en fiducie, \$5, \$10, \$15, \$20, \$25, \$30, \$35, \$40, \$45, \$50, \$55, \$60, \$65, \$70, \$75, \$80, \$85, \$90, \$95, \$100, de THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY, en date du 31 octobre, 1927, et du contrat de fiducie supplémentaire, en date du 6 mars, 1930, garantissant les obligations desdites obligations, et aux termes desdites obligations, que les obligations ou certificats hypothécaires, à gage subsidiaire en fiducie, \$5, \$10, \$15, \$20, \$25, \$30, \$35, \$40, \$45, \$50, \$55, \$60, \$65, \$70, \$75, \$80, \$85, \$90, \$95, \$100, de THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY, en date du 31 octobre, 1927, et du contrat de fiducie supplémentaire, en date du 6 mars, 1930, garantissant les obligations desdites obligations, et aux termes desdites obligations, que les obligations ou certificats hypothécaires, à gage subsidiaire en fiducie, \$5, \$10, \$15, \$20, \$25, \$30, \$35, \$40, \$45, \$50, \$55, \$60, \$65, \$70, \$75, \$80, \$85, \$90, \$95, \$100, de THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY, en date du 31 octobre, 1927, et du contrat de fiducie supplémentaire, en date du 6 mars, 1930, garantissant les obligations desdites obligations, et aux termes desdites obligations, que les obligations ou certificats hypothécaires, à gage subsidiaire en fiducie, \$5, \$10, \$15, \$20, \$25, \$30, \$35, \$40, \$45, \$50, \$55, \$60, \$65, \$70, \$75, \$80, \$85, \$90, \$95, \$100, de THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY, en date du 31 octobre, 1927, et du contrat de fiducie supplémentaire, en date du 6 mars, 1930, garantissant les obligations desdites obligations, et aux termes desdites obligations, que les obligations ou certificats hypothécaires, à gage subsidiaire en fiducie, \$5, \$10, \$15, \$20, \$25, \$30, \$35, \$40, \$45, \$50, \$55, \$60, \$65, \$70, \$75, \$80, \$85, \$90, \$95, \$100, de THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY, en date du 31 octobre, 1927, et du contrat de fiducie supplémentaire, en date du 6 mars, 1930, garantissant les obligations desdites obligations, et aux termes desdites obligations, que les obligations ou certificats hypothécaires, à gage subsidiaire en fiducie, \$5, \$10, \$15, \$20, \$25, \$30, \$35, \$40, \$45, \$50, \$55, \$60, \$65, \$70, \$75, \$80, \$85, \$90, \$95, \$100, de THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY, en date du 31 octobre, 1927, et du contrat de fiducie supplémentaire, en date du 6 mars, 1930, garantissant les obligations desdites obligations, et aux termes desdites obligations, que les obligations ou certificats hypothécaires, à gage subsidiaire en fiducie, \$5, \$10, \$15, \$20, \$25, \$30, \$35, \$40, \$45, \$50, \$55, \$60, \$65, \$70, \$75, \$80, \$85, \$90, \$95, \$100, de THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY, en date du 31 octobre, 1927, et du contrat de fiducie supplémentaire, en date du 6 mars, 1930, garantissant les obligations desdites obligations, et aux termes desdites obligations, que les obligations ou certificats hypothécaires, à gage subsidiaire en fiducie, \$5, \$10, \$15, \$20, \$25, \$30, \$35, \$40, \$45, \$50, \$55, \$60, \$65, \$70, \$75, \$80, \$85, \$90, \$95, \$100, de THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY, en date du 31 octobre, 1927, et du contrat de fiducie supplémentaire, en date du 6 mars, 1930, garantissant les obligations desdites obligations, et aux termes desdites obligations, que les obligations ou certificats hypothécaires, à gage subsidiaire en fiducie, \$5, \$10, \$15, \$20, \$25, \$30, \$35, \$40, \$45, \$50, \$55, \$60, \$65, \$70, \$75, \$80, \$85, \$90, \$95, \$100, de THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY, en date du 31 octobre, 1927, et du contrat de fiducie supplémentaire, en date du 6 mars, 1930, garantissant les obligations desdites obligations, et aux termes desdites obligations, que les obligations ou certificats hypothécaires, à gage subsidiaire en fiducie, \$5, \$10, \$15, \$20, \$25, \$30, \$35, \$40, \$45, \$50, \$55, \$60, \$65, \$70, \$75, \$80, \$85, \$90, \$95, \$100, de THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY, en date du 31 octobre, 1927, et du contrat de fiducie supplémentaire, en date du 6 mars, 1930, garantissant les obligations desdites obligations, et aux termes desdites obligations, que les obligations ou certificats hypothécaires, à gage subsidiaire en fiducie, \$5, \$10, \$15, \$20, \$25, \$30, \$35, \$40, \$45, \$50, \$55, \$60, \$65, \$70, \$75, \$80, \$85, \$90, \$95, \$100, de THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY, en date du 31 octobre, 1927, et du contrat de fiducie supplémentaire, en date du 6 mars, 1930, garantissant les obligations desdites obligations, et aux termes desdites obligations, que les obligations ou certificats hypothécaires, à gage subsidiaire en fiducie, \$5, \$10, \$15, \$20, \$25, \$30, \$35, \$40, \$45, \$50, \$55, \$60, \$65, \$70, \$75, \$80, \$85, \$90, \$95, \$100, de THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY, en date du 31 octobre, 1927, et du contrat de fiducie supplémentaire, en date du 6 mars, 1930, garantissant les obligations desdites obligations, et aux termes desdites obligations, que les obligations ou certificats hypothécaires, à gage subsidiaire en fiducie, \$5, \$10, \$15, \$20, \$25, \$30, \$35, \$40, \$45, \$50, \$55, \$60, \$65, \$70, \$75, \$80, \$85, \$90, \$95, \$100, de THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY, en date du 31 octobre, 1927, et du contrat de fiducie supplémentaire, en date du 6 mars, 1930, garantissant les obligations desdites obligations, et aux termes desdites obligations, que les obligations ou certificats hypothécaires, à gage subsidiaire en fiducie, \$5, \$10, \$15, \$20, \$25, \$30, \$35, \$40, \$45, \$50, \$55, \$60, \$65, \$70, \$75, \$80, \$85, \$90, \$95, \$100, de THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY, en date du 31 octobre, 1927, et du contrat de fiducie supplémentaire, en date du 6 mars, 1930, garantissant les obligations desdites obligations, et aux termes desdites obligations, que les obligations ou certificats hypothécaires, à gage subsidiaire en fiducie, \$5, \$10, \$15, \$20, \$25, \$30, \$35, \$40, \$45, \$50, \$55, \$60, \$65, \$70, \$75, \$80, \$85



"Seulement quelques sous par JOUR"

"Oui, c'est tout le salaire que j'exige, et je suis le serviteur le plus laborieux que vous puissiez jamais engager!"

"A toute heure du jour, sept jours par semaine, je suis à vos ordres, prêt à faire vos courses, à vous mettre en relation avec vos amis, à vous protéger contre tout danger."

"Laissez-moi vous prouver mon utilité; jamais plus vous ne voudrez vous passer de mes services."



AVEZ-VOUS UN TÉLÉPHONE DANS VOTRE MAISON?
Notre bureau d'affaires vous fournira volontiers tous renseignements désirés.

2. Emploi raisonné des engrais.

L'influence bienfaisante des engrais chimiques sur le rendement et la qualité du tabac n'est plus à démontrer. La plupart des cultivateurs progressifs l'admettent aujourd'hui comme un fait reconnu. Mais lorsqu'il s'agit de passer du principe à son application, on hésite... croyant que c'est un pas coûteux à faire. Erreur! L'emploi des engrais chimiques paie, tant par l'augmentation dans le rendement et la qualité du tabac qui en découlent que par l'économie du fumier qu'il permet de réaliser. L'expérience suivante, qui a duré quatre années à la Station Expérimentale de l'Assomption, le démontre clairement. Une application de 20 tonnes de fumier à l'hectare a donné un rendement moyen de 1573 livres de tabac de qualité moyenne, tandis qu'une fumure de 10 tonnes de fumier complétée par une application de 1000 livres d'engrais chimiques a produit 1859 livres de tabac de qualité supérieure. Voilà des chiffres qui devraient inciter les planteurs de tabac à employer au moins une petite quantité d'engrais chimiques dès cette année. On trouvera dans les journaux locaux des recommandations à ce sujet.

3. Choix judicieux des variétés.

Si l'on veut améliorer nos tabacs il faut de toute nécessité ne cultiver que les variétés recommandables par la qualité de leur produit. C'est là une vérité bien élémentaire. Pourtant, on l'oublie bien souvent. Combien de cultivateurs persistent, par exemple, à cultiver le Résistant Havana 142 uniquement en vue d'obtenir un haut rendement. C'est une erreur. Il n'y a pas que le rendement qui doit influencer le choix de la variété. Nous osons même dire que la qualité est le facteur qui doit avoir la préférence. Car les rendements excessifs se font presque toujours au détriment de la qualité.

Choisissons donc plutôt les variétés à rendement moyen mais dont la qualité soit irréprochable. Signalons les principales: Variétés à cigare: Comstock Spanish Pomeroy, Connecticut Havana 38, Connecticut Broadleaf Williams.

Tabac à pipe: Belge 3007, Parfum d'Italie, Obourg Vincent, Petit Havane, Canelle.

Il n'est cependant pas recommandable de cultiver le Connecticut Havana 38 plusieurs années consécutives sur le même terrain, à cause de sa susceptibilité à la pourriture noire des racines. On utilisera préférentiellement cette variété pour la culture en rotation.

4. Hygiène de la production.

D'aucuns s'étonneront peut-être de ce qu'il y ait des règles à observer dans la production du tabac; rien de plus normal cependant. La plante est un être vivant, et comme tel, sujette aux maladies. Parmi ces dernières, il en est même qui causent des dégâts considérables à nos plantations commerciales. Mentionnons seulement la mosaïque et la pourriture noire des racines.

Il importe donc à tout prix d'engager une lutte serrée contre ces maux, qui, à cause de leur caractère contagieux, menacent d'envahir nos cultures. Ici plus que jamais, s'applique le vieux proverbe: "Vaut mieux prévenir que guérir".

Voici les principales règles à observer pour le temps des courses:

- (1) Renouveler ou désinfecter les vieux terreux;
- (2) Tenir les abords des couches exempts de vieux débris de tabac et de mauvaises herbes;
- (3) Éviter l'usage du tabac (à fumer ou à chiquer) en travaillant dans les couches.

Ces précautions doivent s'accompagner aussi d'une grande mesure de prudence dans le champ, après la plantation. Nous y reviendrons.

GEO.-E. TURCOTTE,
Inspecteur de tabac.

L'U. C. C.

D'où viendra le salut de la classe agricole ?

Tout le monde s'accorde à dire qu'il y a encore beaucoup à faire dans le domaine de l'Agriculture.

L'agriculteur le constate à regret, pendant que l'agronome le déplore, et que les autorités gouvernementales s'en inquiètent.

Aussi, tout le monde parle-t-il de la chose agricole, et à bon droit, parce que l'agriculture négligée pourrait amener la ruine de la population agricole; risquerait grave-

ment l'avenir des jeunes agriculteurs; et causerait des pertes économiques très considérables pour les autres classes sociales.

En un mot, notre Agriculture laissée au petit bonheur, serait une perte irréparable pour notre Province, car la valeur sociale, nationale et humaine de notre Agriculture, plutôt familiale, surpasse de beaucoup sa valeur économique.

D'OÙ VIENDRA DONC LE SALUT DE LA CLASSE AGRICOLE

Sûrement pas de l'Etat-Providence, comme un trop grand nombre le croient, mais plutôt de l'Agriculteur lui-même.

C'est à l'Agriculteur lui-même, d'abord, de faire tout ce qu'il peut pour améliorer son sort.

1. Il peut diminuer le prix de revient de ses produits. Les moyens à sa disposition sont nombreux: meilleures façons aratoires; choix, qualité et quantité des engrais; emploi de bons plants et semences; lutte contre les maladies des plantes et les insectes; amélioration du bétail et meilleure hygiène; choix, qualité et quantité des aliments employés; recours aux services nombreux du corps agricole; recours aux avantages et services procurés par l'Association Professionnelle (U.C.C.); achat en commun, vente en commun, renseignements juridiques, techniques, etc., etc.

2. Il peut assurer la qualité qui forcera la vente. Les moyens utiles pour la diminution du prix de revient y aideront.

3. Il peut choisir des spéculations lucratives et les équilibrer. Répartir sa production en prenant comme base les fluctuations du marché soumise à la loi de l'offre et de la demande, est un jeu reconnu dangereux et qui peut ruiner.

Un bon moyen, c'est de recourir aux renseignements fournis par les services de l'Agronomie, et de l'Association Professionnelle (Techniciens, journaux, brochures, conférences, etc., etc.).

Il pourra réaliser facilement ce programme, s'il sait s'INSTRUIRE, par l'étude, le raisonnement, et en s'efforçant de devenir tout jours plus compétent: s'il sait s'ASSOCIER, en utilisant les avantages de son Association Professionnelle et en suivant ses directives.

EXIGEZ "ASPIRIN!"



QUE PEUT-IL ATTENDRE DES POUVOIRS PUBLICS ?

Si même les pouvoirs publics ne peuvent tout faire, parce qu'ils ont en charge le bien de toute la société, ils doivent, pour ce qui est de leur ressort, prendre des mesures indispensables à la sauvegarde des intérêts vitaux des agriculteurs, comme par exemple: diminuer le prix de revient dans la production, favoriser le maintien de certaines spéculations absolument indispensables comme sont les octrois ou primes pour fins éducatives, assurer des débouchés pour la vente des produits, et protéger les groupements professionnels...

Serait-il opportun de laisser agir seuls les pouvoirs publics? Non! Abandonnés à eux-mêmes, les pouvoirs publics risqueraient de ne rien faire ou de faire mal ou trop peu parce que leur compétence est limitée, et que d'immenses soucis requièrent leur attention. En plus, nous les savons soumis à des influences diverses.

Alors est-ce que les individus isolés et ne représentant que leurs idées personnelles pourront éclairer les gouvernements ou les pouvoirs publics? Leur influence serait bien minime, surtout devant un monde de trusts de toutes espèces!

Il faut à tout prix associer à l'action des pouvoirs publics celle des GROUPEMENTS PROFESSIONNELS (U.C.C.) agissant au nom et pour les intérêts de la profession agricole. Rappelons-nous

LA J. A. C.

Ce que peut et doit faire la J. A. C.

Pour assurer le salut de la classe agricole.

Le devoir de la Jeunesse Agricole Catholique est net. Parce qu'elle est l'avenir, la solution du problème dépend surtout d'elle. Il ne suffit plus de se plaindre de la crise, il faut agir.

La Jeunesse Agricole Catholique se trouve actuellement plus que jamais en face d'une double alternative:

1. Elle doit s'instruire des choses de sa profession.

L'instruction avec la pratique, tue la mauvaise routine, fait éviter les procédés défectueux et assure mieux le succès. Elle a à sa portée, une foule de moyens de s'instruire, comme la lecture réfléchie de journaux; lecture et étude personnelle d'articles, de bulletins, et les cours à domicile de l'U.C.C. Il y a en-

GIN CANADIEN

CROIX D'OR

melchers

10 ONCES

85¢

26 oz. \$1.90 + 40 oz. \$2.65

Distillé et embouteillé au Canada par MELCHERS DISTILLERIES LIMITED — Montréal et Berthierville.

toujours que les efforts d'un gouvernement sont la continuation des initiatives nombreuses et fécondes prises par les associations professionnelles agricoles et sans l'aide desquelles toute leur action serait dérisoirement insuffisante, comme le déclarait un jour un ministre de l'Agriculture en Europe.

Pour cela, il faut une organisation professionnelle capable de faire valoir et respecter les droits des producteurs pour le bien de leur profession et de la Province.

Ici, dans la Province, l'organisation Professionnelle n'aura cette puissance et cette influence qu'à une condition: si elle peut parler et agir au nom de NOMBREUX agriculteurs qui lui auront donné leur adhésion et la soutiendront.

D. Héault, ptre

Contre la TOUX...
médicamentées avec
des ingrédients du
Vicks VapoRub

PASTILLES VICKS

Les pois de senteur

Par leur beauté de coloris et leur odeur agréable, les pois de senteur méritent une place dans tous les jardins et pour avoir le plus de succès, doivent être semés aussi de bonne heure que possible au printemps. C'est une fleur qui aime la fraîcheur; les racines et les tiges doivent être bien avancées avant que la température devienne trop chaude. Un climat où les nuits sont fraîches, même en été, est préférable.

Le chant du Jaciste

Aucun article encore ne nous est parvenu des Sections Locales de la J. A. C. Par ailleurs, nous devons toujours semer avec joie malgré le peu d'empressement que l'on met parfois à se rendre à notre désir. Nous vous écrivons donc aujourd'hui un beau chant Jaciste que vous voudrez bien apprendre sur l'air de: "Cadet Rousselle".

AHI OUI VRAIMENT

I

La J. A. C. est un mouvement, (bis)
Qui nous soutient à chaque instant, (bis)
Elle nous rend trente-six services,
Et nous aide au moment propice.

Refrain :

Ahi! Ahi! Ahi! oui, vraiment
La J. A. C., c'est épatant! (bis)

II

Elle montre que le dur labeur, (bis)
N'empêche pas le vrai bonheur, (bis)
Même au travail et dans l'épreuve
Le Jaciste est toujours à l'oeuvre. Refrain:

III

Pour les plus jeunes, sans plus d'années, (bis)
Elle fait de nous de vrais grands frères, (bis)
Il nous faut ça pour rester anges
Et pour nous aider à l'ouvrage. Refrain:

IV

Elle veut instruire en amusant, (bis)
Organise des défillements, (bis)
Rien de plus gai que les Jacistes:
Ils vous dérident les plus tristes. Refrain:

V

Et pour compléter ce bonheur, (bis)
La J. A. C. remplit nos coeurs, (bis)
D'une piété forte et solide;
Jésus partout sera notre guide. Refrain:

PACIFIQUE CANADIEN

LA SEMAINE SEULEMENT

Arrivent à Joliette	Départ de destination
7.38 A. M. de St-Gabriel	6.45 A. M.
9.35 A. M. de Montréal, Viger	8.10 A. M.
11.20 A. M. de Québec, local	7.20 A. M.
11.20 A. M. de Montréal, rapide, Windsor	9.30 A. M.
3.45 P. M. de Berthierville	2.35 P. M.
6.05 P. M. de Québec, rapide	1.30 P. M.
6.05 P. M. de Montréal, Viger	4.00 P. M.
6.50 P. M. de Trois-Rivières	5.10 P. M.
6.50 P. M. de Montréal, Viger	4.50 P. M.

Départ de Joliette	Arrivent à destination
7.38 A. M. pour Québec, local	1.10 P. M.
7.38 A. M. pour Montréal, Viger	9.35 A. M.
10.30 A. M. pour Montréal, Viger	12.35 P. M.
10.30 A. M. pour Québec	2.00 P. M.
11.25 A. M. pour Berthierville	12.17 P. M.
3.55 P. M. pour Montréal, Windsor	7.15 P. M.
3.55 P. M. pour Trois-Rivières	6.00 P. M.
6.10 P. M. pour Montréal, Viger, local	8.10 P. M.
6.10 P. M. pour Québec, rapide	10.00 P. M.
6.50 P. M. pour St-Gabriel	7.45 P. M.

LE DIMANCHE SEULEMENT

Arrivent à Joliette	Départ de destination
10.50 A. M. de Montréal, Viger, local	9.00 A. M.
6.25 P. M. de Trois-Rivières, local	4.40 P. M.
6.25 P. M. de Montréal, Viger, local	4.00 P. M.
7.20 P. M. de St-Gabriel	6.35 P. M.

Départ de Joliette	Arrivent à destination
10.50 A. M. pour St-Gabriel	11.45 A. M.
6.30 P. M. pour Montréal, Viger, local	8.30 P. M.
6.30 P. M. pour Québec, rapide	10.00 P. M.
7.20 P. M. pour Montréal, Viger, local	9.10 P. M.

J. E. POIRIER, agent. Tél. 16

Machine à cigarettes Valdor



Pour le papier à cigarettes "Terrebonne" Le meilleur sur le marché, Couverture solide Le papier n'a pas de pli

● Fait une cigarette parfaite. ● A bon goût, est d'un blanc pur. ● Conservez les couvertures pour prime. ● Employez de préférence le tabac à cigarettes "Valdor" Tabac "VALDOR"—Machines à cigarettes "VALDOR" Papier "TERREBONNE"... en vente partout pour cinq sous le cahier de 100 feuilles.

Tél. 42

Boîte postale 70

J.-CONRAD PERRAULT

SYNDIC EN FAILLITE

Assurances: FEU, VIE, ACCIDENTS, GARANTIES. Représentant de: "The Great-West Life Ass. Co." pour le district de Joliette.

69 rue NOTRE-DAME,

JOLIETTE, Qué.

Tél. 750

C. P. 1000

Frenette & Courtemanche

Assurances générales

Représentants de la Mutual Life Assurance Co. of Canada

20, rue Notre-Dame, Joliette

Tél. Bureau 142 W

Tél. R. Privée 142 J

J.-U. LEPINE

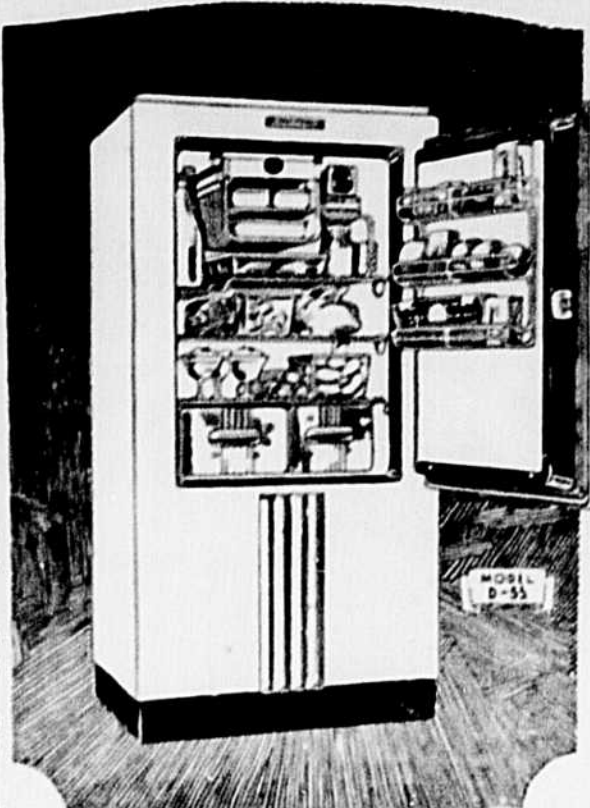
Assurances générales

Agent d'immobilier. — Plusieurs maisons et terres à vendre. Pour acheter, échanger ou vendre une propriété, s'adresser au No

35, Pl. Bourget, Joliette

5 Avantages

- 1 FERMETURE HERMÉTIQUE
- 2 FONCTIONNEMENT DOUBLEMENT AUTOMATIQUE
- 3 CONGÉLATION LA PLUS RAPIDE
- 4 CABINETS D'ACIER



ET 5 ANS DE GARANTIE
POUR LE MÉCANISME SCÉLÉ

Aujourd'hui... plus que jamais vous désirez un "Westinghouse"

Des milliers de personnes ont choisi le réfrigérateur doublement automatique Westinghouse à cause du rassemblement exclusif d'avantages que seul Westinghouse peut offrir.

Le contrôle doublement automatique assure une protection absolue.

Le mécanisme hermétiquement scellé ne requiert ni huilage ni ajustement. Le cabinet tout acier assure sa beauté et sa durabilité pour la vie.

Son congélateur à desserts et à cubes de glace est le plus rapide du monde.

Et un nombre de commodités addi-

tionnelles, telles que porte-étagère, système d'éclairage intérieur automatique, tablettes qui s'élèvent en un clin d'œil, garnitures de Micarta, Légumineuses, etc.

Westinghouse démontre sa confiance dans son réfrigérateur doublement automatique en plaçant une garantie de cinq ans sur tous les modèles réguliers, couvrant son mécanisme scellé en entier. Voici le gage d'un manufacturier sûr de son produit!

Les possesseurs vous diront qu'il coûte moins cher de faire usage d'un Westinghouse que de n'en pas avoir.

Renseignez-vous sur les nouveaux modèles à bas prix et nos termes faciles.

R. STAFFORD

SEUL DISTRIBUTEUR A JOLIETTE DES RÉFRIGÉRATEURS

Westinghouse

La Ligue Laurentienne

St-Félix et St-Cléophas demandent leur entrée

Devant les perspectives de succès de la Ligue Laurentienne, les clubs de baseball de St-Félix de Valois et de St-Cléophas ont demandé une franchise dans la ligue et de former un circuit avec Christ-Roi, St-Thomas, Ste-Elisabeth et St-Gabriel de Brandon.

Malheureusement leur demande n'a pu être acceptée à l'assemblée qui s'est tenue mardi après-midi, à Joliette, au bureau de la National Breweries, sous la présidence de M. Louis Roy, de Ste-Elisabeth, président de la ligue Laurentienne.

M. l'abbé Aldéric Lalande, de Ste-Elisabeth, a pris la parole au nom des représentants des autres clubs et a fait voir les difficultés presque insurmontables d'admettre les clubs St-Félix et St-Cléophas, à cause du calendrier des joues qui est terminé depuis quelque temps. Il a été impossible d'arranger la cédule pour que six clubs donnent durant la saison un total de 15 programmes et que chaque club reçoive aussi souvent qu'il visite. Le représentant essaiera d'aplanir la difficulté mais il est pratiquement probable que les demandes seront refusées comme il ne reste pas même une chance mathématique. Les clubs Ste-Elisabeth, St-Thomas et St-Gabriel (ce dernier a voté par téléphone) se sont prononcés contre l'entrée des clubs plus haut mentionnés.

Au cours de l'assemblée il fut proposé par M. l'abbé Lalande et secondé par M. Armand Richard, rue

que les clubs fassent leurs achats en bloc afin de bénéficier d'un meilleur escompte. Il a également été décidé d'encourager la maison Daigault & Rolland, de Montréal, une maison canadienne-française.

Voici les noms de ceux qui ont pris part à cette assemblée: M. L. Roy, président, et M. l'abbé A. Lalande, de Ste-Elisabeth; MM. René Roy et M. Lefebvre, de St-Thomas; M. Armand Richard, de Christ-Roi; M. L. Bruneau, de St-Félix; M. J. Boucher, de St-Cléophas; M. J.-A. Bouvier, de Joliette, et M. Roland Boisvert, aussi de Joliette, qui a agi comme secrétaire de l'assemblée.

Communiqué à l'Étoile du Nord

A la Jeunesse Nationale de Joliette

Nous ne publions que les lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Vendredi soir dernier avait lieu à la salle de l'Association de la Jeunesse Nationale de Joliette, 45 rue St-Paul, la réunion hebdoma-

daire annoncée. M. J.-Donat Beaudry présidait.

M. J.-Rosaire Racette fit la première causerie. Il a vivement intéressé ses auditeurs en établissant clairement ce qu'aurait dû être la politique provinciale et ce qu'elle est malheureusement. La pondération et l'impartialité avec laquelle il a su traiter cette question ont valu au régime actuel de nouveaux reproches de la part de plusieurs.

Entre autres points, l'orateur a rappelé que la politique a été instituée pour protéger une nation, un pays, une province. Lorsqu'elle se borne aux parents, et aux amis comme le régime Taschereau, ce n'est plus que de la mesquinerie, de la politiquerie et du plus pur népotisme.

M. Racette dénonce énergiquement "les camps de concentration", ces écoles d'immoralité qu'on a données pour partage à notre jeunesse pendant la crise. Il fustige les "secours directs" dans une province que tous les tenants du gouvernement se sont plu à déclarer la plus riche en ressources naturelles au cours de la dernière lutte.

Voici pourquoi, conclut l'orateur, nous devons nous souvenir que nous ne naissons ni "bleus", ni "rouges". Nous naissons Canadiens-français, c'est-à-dire: Nationaux. Comme tels, nous appuyons un programme national, un programme comme celui de l'Union Duplessis-Gouin, un programme approprié aux besoins de notre province et aux légitimes ambitions de notre jeunesse.

Le deuxième orateur, M. Albert Mailhot, paraissait pour la première fois en public. M. Mailhot désire d'abord prévenir son auditoire qu'il n'est pas né orateur. Néanmoins, il a traité de la colonisation en connaissance et sut se faire applaudir.

Pourquoi faire dépenser les deniers publics par millions à défricher des terres nouvelles, se demandait-il, quand ici, tout autour de nous, nous avons de très bonnes terres, toutes défrichées, prêtes à produire et cependant abandonnées. Conséquence de ce régime à l'envers: ces terres qui autrefois donnaient la vie à des familles nombreuses ne rapportent plus à personne. Le cultivateur est obligé de laisser là des années de labeur et les créanciers qui prennent sa place sont sans aptitudes ou sans expérience.

Coupable donc le gouvernement qui, par imprévoyance et manque d'intérêt, a poussé notre classe agricole dans un aussi pénible désordre. Coupable le gouvernement qui malgré la crise permet toujours aux puissantes compagnies de vendre leurs machines aratoires à des prix de guerre. Coupable le gouvernement qui de la sorte rend au cultivateur la vie intolérable sur son lopin de terre. Après avoir souffert de la pauvreté dans l'abondance, l'incurie du régime voue nos populations rurales à souffrir de la pauvreté dans la disette de nos grands centres.

Un crédit agricole raisonnable aurait remédié à ce malheur. Les quelques sincérités qui demeuraient au sein du parti ministériel en avaient indiqué la lacune, à leur chef. Peine perdue, termine M. Mailhot. Seule l'alarme sonnée par l'Union Nationale nous obtiendra justice et protection. Le parti national est libre et indépendant: comme tels, rouges et bleus, nous ne pouvons qu'en désirer l'avènement, et le plus tôt possible.

M. Antonio Barrette qui se trouve dans l'assistance est invité à prendre la parole, puis le président félicite MM. Racette et Mailhot de leur intéressante causerie et l'assemblée est close.

Le Secrétaire N.B. — Comme on sait, ces assemblées ont pour but de permettre à tous les jeunes de Joliette de se familiariser avec la politique. Plusieurs ont déjà manifesté l'intention de paraître ainsi en public. Afin de permettre à tous de bénéficier de cette opportunité, l'on voudra bien se mettre en communication avec le secrétaire.

Le Secrétaire Joliette, 23 mars 1936.

La carte routière de 1936 est prête

Le ministre de la Voirie, l'honorable M. P.-Emile Côté, C.R., annonce que la carte routière et touristique de la province de Québec pour 1936 est maintenant prête pour distribution.

La carte routière de 1936 conserve le même format et la même couverture que celle de l'an dernier, et elle garde aussi le mode de pliage accordé qui la rend si facile à consulter, mais elle a subi, quant au reste, une transformation complète.

Au lieu de contenir, au recto,

Terribles Maux de Tête Arrêtes!

N'ont jamais de maux de tête après avoir pris des Fruit-A-Tives.

"Je souffrais de maux de tête si forts que je ne pouvais pas dormir", dit Mme J. Johnston, Brockville, Ont. "Or j'emais les Fruit-A-Tives et mes maux de tête cessèrent bientôt et je n'en ai jamais eu depuis." Les Fruit-A-Tives contiennent des extraits de POMMES, d'ORANGES, de FIGUES, de PRUNEAUX et d'HERBES. Aussi naturelles qu'efficaces, les Fruit-A-Tives donnent un soulagement durable.

Une fameuse Ordonnance de Médecin

Une carte générale du réseau des routes de la province, elle est maintenant divisée en quatre sections: La Gaspésie, Charlevoix-Saguenay, Lac St-Jean, Pontiac-Témiscamingue-Abitibi, et le centre de la province, comprenant la vallée du St-Laurent, les cantons de l'Est, Montréal, Québec et les Laurentides jusqu'à la vallée de la Gatineau. Une carte index permet de relier entre elles ces différentes sections. Au verso, la carte comprend une carte à grande échelle des districts métropolitains de Montréal et de Québec, une liste des localités figurant sur la carte, et différents renseignements utiles aux touristes et aux voyageurs en général.

Il résulte des transformations apportées une carte beaucoup plus facile à consulter, plus complète quant aux routes de première et de seconde classe, et d'une apparence de beaucoup améliorée.

On peut dès maintenant se procurer la carte routière et touristique de 1936 en s'adressant, à Québec, à l'Office Provincial du Tourisme, au ministère de la Voirie, Parlement, à Montréal, au No 1013 Square Dominion.

Les demandes par lettre doivent être adressées à l'Office Provincial du Tourisme, ministère de la Voirie, Parlement, Québec.



CA VAUT UNE

BIÈRE

DOW
OLD STOCK



FONDÉE IL Y A 146 ANS

St-Cuthbert

Le 24 février avait lieu, en l'église de St-Cuthbert, le mariage de M. Lionel Pellerin, de Joliette, avec Mlle Irène Carpentier, de St-Cuthbert. La mariée, accompagnée de son père, M. Wilfrid Carpentier, portait une robe de velours chiffron brun avec chapeau et accessoires assortis. M. Adrien Pellerin servait de témoin à son fils.

Après le mariage, il y eut réception et veillée chez M. W. Carpentier. Étaient présents: De St-Cuthbert: M. et Mme Wilfrid Carpentier, Mlle Rita, Marguerite et Lucienne Carpentier, MM. Paul, Adrien, Pierre, Armand et Sylvio Carpentier, MM. et Mmes Honoré Destrempes, Octave Beaufort, Armand Beaucage, Victoria Lange-

vin, Lucien Robillard, Chs-Aug. DeGrandpré, Fernando Barrette, Alphonse Destrempes, Oscar Destrempes, Philippe Destrempes, Bertrand Carpentier, Mlle Armande et Florence Beaufort, Florence Chaput, Simone Beaufort, Léona, Imelda et Berthe Destrempes, Laurette et Ida Destrempes, Berthe et Alice Destrempes, Alice Carpentier, Mme Vve Doucet, MM. Armand Beaufort, Armand Robillard, Fortunat Beaufort, Benoit Langevin, Léo Robillard, Héliodore Manègre, Frank Keezes, Philibert Lauzon, Viateur et Jean-Ls Carpentier, Romuald, Léo, Paul et Roland Destrempes, Lucien, Hermas, Arthur, Paul-Emile et Joseph Carpentier, Sylvio, Bertrand, Julien et Germain Fafard, Gérard et La-Philippe Robillard; de Ste-Elisabeth: M. et Mme Donat Sa-

voie, Mme Joseph Sylvestre, Mlle Alice Sylvestre et M. Fernand Sylvestre; de St-Thomas: M. et Mme Ovide Bérard, M. Joseph Carpentier; de St-Viateur: M. Avila Beaucage; de Joliette: Mlle Laurette Denommée, MM. Rosaire Houle, Henri Laverdure, Adrien, Gérard et Roger Pellerin; de St-Gabriel: MM. Philippe et René Hénault; de Montréal: M. et Mme Wenceslas Bélanger.

Les nouveaux mariés reçoivent de nombreux cadeaux, dont \$15 par M. Samuel Pellerin; serviettes, par M. Roger Barrette; taies d'oreillers, par Mlle Simone Beaufort; linges de vaisselle, par M. Ovide Beaucage; couverture de laine, par M. et Mme Salomon Beaudoin; serviettes, par Mlle Florence Chaput; \$2.00, par M. Gérard Pellerin; nappe, par famille Alp. Destrempes; serviettes, par M. Frank Keezes; 3 paires de taies d'oreillers, par M. et Mme Lucien Beaucage; \$5.00, par M. Adrien Pellerin; serviettes, par M. et Mme Charles Fiset; couvre-pieds, par M. et Mme Wilfrid Carpentier; \$5.00, par M. Roger Pellerin; nappe et serviettes de table, par la sœur et les frères de la mariée; coussin, par M. et Mme Victorin Langevin; serviettes, par M. Oscar Destrempes; service à thé, par Mlle Jos. Zaïen; plateau, par M. et Mme Octave Beaufort; plateaux, par M. et Mme Ls-Philippe Robillard; \$2.00, par M. Henri Laverdure; \$5.00, par M. Alexandre Lefebvre; \$2.50, par M. et Mme Ovide Bérard; plateau, par M. Léo Robillard; cafetière, par M. et Mme Donat Savoie; couette, par M. et Mme Hervé Savoie; salière et poivrière, par M. Lucien Carpentier; fruitier, par M. et Mme Joseph Carpentier; trousse à épingles, par M. et Mme Fernando Barrette; cabaret, par M. et Mme Honoré Destrempes; miroir, par famille Ph. Destrempes; miroir, par famille Jos. Sylvestre; malle, par M. Ph. Lauzon; \$2.50, par M. Kalil Zaïen; \$1.50, par Mlle Anna-Maria, M. Reine et Jeanne d'Arc DeGrandpré; plateau, par Mlle Yvonne Tabah; grille-pain électrique, par M. et Mme Wenceslas Bélanger; assiette et plateau, par M. et Mme Lucien Robillard; corbeille, par M. Héliodore Manègre; sous-vêtements, par Mme Salomon Lajoie; fouetteur à crème, par M. Gérard Robillard.

St-Jacques

Mardi, le 17 mars, un groupe d'artistes de St-Liguori nous ont donné une soirée d'amateurs.

Vingt-huit numéros, aussi intéressants les uns que les autres, étaient au programme.

Tous rendirent leurs morceaux avec succès et particulièrement Mlle Aline Robert, chanteuse, à laquelle l'assistance accorda le premier prix. Le 2e prix fut décerné à l'orchestre Robert et le 3e prix à M. Lucien Robert, violoncelle.

Jeudi, le 19 mars, ce fut le tour des amateurs de Montcalm. Tout comme leurs co-paroissiens de St-Liguori, ils surent intéresser l'auditoire avec un programme varié de chant, de musique, de gigue et de déclamations.

M. Paul Nadeau, 9 ans, danseur de gigue, gagna le premier prix. Le second prix fut décerné à l'orchestre Montcalm et le 3e prix à M. V. Laliberté, violoniste.

Nos félicitations aux heureux gagnants.

BAPTEMES: — A. M. le Dr et Mme R. Lecours, un fils du nom de Joseph, André, Roch, Parrain et marraine, M. et Mme Rosaire Roch, Porteuse, garde Landry, tante de l'enfant.

M. Jos. Lévesque est revenu cette semaine d'un séjour d'une quinzaine de jours à l'hôpital. Il a subi une opération.

Mme Maxime Racette doit partir bientôt pour l'hôpital.

BASEBALL: — Le village St-Jacques aura encore, cette année, une puissante équipe de baseball grâce à l'organisation que fait cette année la brasserie Dow. En effet, St-Jacques fera partie de la ligue Joliette, Crabtree, l'Épiphanie, Lavallée. Espérons que les joueurs du club St-Jacques sauront faire bonne figure et démontreront à leurs adversaires qu'à St-Jacques on connaît non seulement le bon tabac mais aussi le baseball.

SOUVENIRS: — M. le chanoine J.-Napoléon Marchal, curé de St-Jacques est décédé le 19 décembre 1905 à l'âge de 71 ans.

—M. J.-A. Dupuis, député de Montcalm est décédé en juin 1917 à l'âge de 47 ans.

—M. le chanoine A.-O. Houle est décédé le 1er mai 1934, à l'âge de 74 ans.

—M. Médéric Duval, député de Montcalm, est décédé le 2 novem-

PLACEMENTS DE CONFIANCE

Obligations	Coupon	Echéance	Prix approx.
Ville de l'île Maligne	4	1947-62	100.00
Commission Scolaire Catholique de Verdun	4 1/2	1947-54	103.75
Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie	3 1/2	1950	98.50
Sœurs de Charité de la Providence en Colombie anglaise	4	1941-45	100.00
Fabrique de la Paroisse de Ste-Clotilde de Montréal (garanties par répartition)...	4	1950	100.00
Syndics de l'Ascension de Notre-Seigneur (Westmount)	4 1/2	1955	103.50
Shawinigan Water & Power Co.	4	1961	99.50

< Renseignements détaillés sur demande >

L.G. BEAUBIEN & CIE, LIMITEE

84 ouest, rue Notre-Dame

MONTREAL

Paris (France)

Québec

Trois-Rivières

Ottawa

Toronto

bre 1934, à l'âge de 68 ans.

TABAC: — Grâce à l'industrie du tabac, les ouvriers de notre paroisse et même des paroisses environnantes ont eu cet hiver de l'emploi. Les manufactures de tabac ont payé dans notre village environ \$3,500.00 de salaires par semaine.

L'automne dernier, les prix ont été assez élevés pour le beau Comstock pomeroi. Actuellement, quoique le marché soit tranquille, vu le temps de la fermentation qui approche, cette variété de tabac vaut encore un bon prix pour la bonne qualité.

L'Assomption

TEMOIGNAGE D'ADMIRATION: — Le 2 mars dernier, M. et Mme Alfred Longpré recevaient un joli radio en témoignage d'admiration, pour avoir combattu la langue française à Pembroke, Ont. pendant 20 ans environ et y avoir fondé l'école Jeanne d'Arc où l'on n'enseigne que le français et ce n'est qu'à force de patience et d'énergie que M. Longpré a triomphé. Aussi il a composé un magnifique livre "L'Eveil de la Race" qui donne en résumé le travail qu'il a fait pour combattre en faveur de la langue française à Pembroke, Ont. M. et Mme Longpré demeurent maintenant à l'Assomption, leur place natale. Voici les noms des personnes qui ont contribué à acheter le magnifique radio et dont la plupart d'entre elles assistèrent à la présentation du radio le 21 mars: MM. les abbés Michel Beaudoin, Emile Tessier, curé à Legal, Alta, Henri Gates, Siméon Pelletier, vicesupérieur du Collège, Donat Martineau, Paul Jarry, Hervé Beauchemin, Henri Forest, Hector Pelletier, Blaise-Emile Pleau, Alphonse Trottier, Alcide McDuff, Claude

Malboeuf, Carmel Lacasse; MM. J.-Art. Brouillette, maire, Eug. Archambault, Louis de Gonzague Archambault, Gédéon Boucher, Ronald Guibault, Dr Eug. Jobin, Horm. Lacasse, Elz. Lafortune, D. Laine, J.-Ed. Lavallée, J.-E. Montreuil, J.-E. Ouellette, Paul Pauzé, A. Proulx, Eug. Rhault, H. Therrien, G.-E. Turcotte et les élèves de Belles-Lettres du Collège de l'Assomption.

Il y eut chant par le "Bon Patriote" M. Longpré et M. Siméon Pelletier, ptre, et avant de quitter la maison il y eut chant en chœur "O Canada" et "Bonsoir, mes amis, bonsoir". Tous ont gardé un inoubliable souvenir de cette soirée.

INONDATION: — L'eau a fait beaucoup de dégâts la semaine dernière, causés par le départ de la glace sur la rivière et plusieurs maisons ont dû être évacuées l'eau étant montée sur les planchers. En différents endroits, il y avait 5 pouces d'eau sur le plancher, et les dommages matériels sont assez élevés, notamment chez Pauzé & Fils, marchands, L.-P. Groleau, manufacturier de portes et chassis, R.-D. Cartier, Tan. Pagnuelo, Dr Zéph. Dupuis, Dame Willie Turgeon, ainsi que plusieurs autres dont les dommages sont moindres. Actuellement tout danger est disparu pour une autre inondation, cependant il y a encore plusieurs caves remplies d'eau.

MARIUS AVOCAT

Marius défendait un criminel. Comme il voyait qu'il n'arrivait pas à impressionner le jury, il s'écria:

—Souvenez-vous, messieurs les jurés, que mon client est très dur d'oreille et que, donc, la voix de sa conscience a parlé en vain.

CHEZ Steinberg

Nos nouveaux PARDESUS sont arrivés. Nous en avons de toutes les couleurs les plus nouvelles et de tous les modèles.

Grand choix d'HABITS, couleurs les plus en vogue, coupe parfaite, fournitures garanties.

Nous avons également un assortiment considérable de très beaux tissus pour HABITS SUR MESURE dont nous faisons une spécialité, comme par le passé. Nos fournitures et la coupe sont GARANTIES.

Toutes ces marchandises vous sont offertes à des prix très avantageux

LAZARE STEINBERG
JOLIETTE

Abandon des affaires

MAISON DES MODES

19 PLACE LAVALTRIE, JOLIETTE

Toutes les marchandises seront vendues sans réserve. Une visite économisera votre argent.

CULOTTES droites pour enfants 39c

BAS pour dames, la paire 15c

CHEMISES en broadcloth pour hommes, un spécial 48c

MOUCHOIRS pour dames 2c

MANTEAUX de Printemps 50% de réduction.

ROBES de toilette en crêpe de soie, prix spécial \$1.59 et \$1.75 et plus

ROBES de maison 49c

CHAPEAUX de paille pour dames, toutes les couleurs \$1.25

SLIP en broadcloth 25c

CHANDAILS pour enfants avec zipper, belle qualité, 49c

FROCS ET OVERALLS bleus, pour hommes — \$1.00

VU LA TEMPERATURE MAUSSADE.....

Bon nombre de personnes n'ont pu bénéficier des grandes aubaines offertes par la circulaire du

Magasin Daher

à l'occasion de sa grande vente du printemps.

Afin de permettre à tous de profiter de nos grands spéciaux, nous avons décidé d'offrir encore 10 JOURS de réductions très spéciales, telles qu'annoncées sur notre circulaire.

Venez voir notre beau choix d'habits et pardessus, dans les dernières créations, à prix très raisonnables. Nous faisons une spécialité dans les habits et pardessus sur mesure.

Où l'on s'habille bien et à bon compte

Geo. Daher

7, Place Lavaltrie, Joliette
(entre la Banque Provinciale et la Bijouterie Lachapelle)

Funérailles de Mlle J.-d'Arc Paradis

Lundi, le 23 mars, eurent lieu à l'église St-Pierre, les funérailles de Mlle Jeanne d'Arc Paradis, fille de M. et Mme William Paradis, décédée le 20 mars après quelques semaines de maladie. La levée du corps fut faite par M. l'abbé J.-L. Martin, curé. Le service à été chanté, à 10.30 hrs, par M. l'abbé Mathias Robert, vicaire, assisté de M. le curé J.-L. Martin et de M. l'abbé J. Laurin, vicaire, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Lucien Perrault, oncle de la défunte, Lucien Arbour, et ses cousins: J.-P. Paradis, Roger Moreau, Geo.-Etienne Venne, et Adrien Paradis. Portaient les coins du poêle: les cousines de la défunte: Mlle Marie Grenier, Georgette Paradis et Pauline Moreau; Mlle Liliane Forest, Armandine Forest et Juliette Archambault.

M. le curé Aumont, de St-Thomas, assistait au choeur. Un grand nombre de fidèles avaient pris place dans la nef, parmi lesquels les élèves de 4e année du couvent de St-Thomas, celles de 3e, 5e et 7e année de l'école de Lanaudière, etc., etc.

Outre son père et sa mère, M. et Mme William Paradis, la défunte laisse pour pleurer sa perte, un frère, Réjean et quatre sœurs: Marie-Paule, Madeleine, Micheline, et Thérèse.

La famille Paradis a reçu un grand nombre de témoignages de sympathies de toutes sortes dont voici la liste.

TRIBUTS FLORAUX: Mme Vve A. Grenier, MM. A. Morin et R. Majau.

GRANDS-MESSES: Famille Gédéon Paradis, René Majau, Henri Perrault, congrégation des Enfants de Marie, Rosario Perreault, Mlle Rose Côté, M. Lucien Arbour et Mlle Thérèse Perrault.

BOUQUETS SPIRITUELS: Mlle Georgette et Gilberte Paradis, Irène Auger, élèves de l'école de Lanaudière (3e, 5e et 7e classes), Jean Lebeau, Marie-Joséphine Grenier, Mlle Bourgeois, famille Gédéon Paradis, élèves du Pensionnat de St-Thomas, famille Arthur Lapointe, Mme Olivier Viens.

SYMPATHIES: M. Lucien Arbour, Mlle Thérèse Perrault, M. et Mme E.-A. Parent, Mlle Rose-

mer St-Georges, M. et Mme Ed Gagnon, Mlle Ida et Juliette Martel, M. et Mme Hector Laurin, Mlle Lisette, Lucile et Aline Gaudet, M. et Mme Camille Falard, famille de M. Z. Delorme, famille de M. T. Laporte, M. et Mme Louis Brunelle, M. et Mme Léo-Paul Rainville, M. et Mme Léopold Ducharme, Mlle Fernande Delong, Mme Pierre Talard, M. et Mme Siméon Perreault, Mme Pierre Pagé, famille Alphonse Lafond, M. et Mme Paul Gendreau, Mlle Alice, Antonia et Ethel Mercier, Mme Vve Arthur Malo et sa famille, M. et Mme J.-Eug. L'Euyer, M. Bernard, M. Frank Desalliers, M. Omer Ferron, l'Hôpital Notre-Dame de Grand'Mère, M. Jean-Paul Paradis, M. et Mme Armand Lebeau.

St-Gabriel de Brandon

Notre population n'aime pas à être en reste avec celles des autres villes. C'est ainsi que dimanche elle avait préparé une magnifique réception à son député, l'honorable Cléophas Bastien. Cette réception qui fut donnée à l'hôtel de ville, avait pour but de célébrer la nomination récente de l'honorable député de Berthier au poste de ministre sans portefeuille dans le cabinet Taschereau. Au cours de cette démonstration qui avait attiré un grand nombre de citoyens, MM. Charles Pelletier et Joseph Plante ont vivement félicité le nouveau ministre qui a su trouver des mots choisis pour répondre à cette marque de sympathie et d'estime.

L'Assomption

Il a plu presque tous les jours de la semaine. Ces pluies fréquentes ont occasionné la fonte rapide de l'épaisse couche de neige qui recouvrait le sol. La débacle sur la rivière l'Assomption s'est produite vendredi matin et a causé des dommages considérables à la propriété: l'eau a atteint, à certains endroits, un niveau qui n'a jamais été surpassé depuis 1885.

PETITE RECOLTE: — Tout annonce que la récolte de sucre d'érable sera peu abondante cette année.

C'EST LE TEMPS: — Il est temps, pour les cultivateurs qui ne l'ont pas encore fait, de mettre ordre à leur outillage de ferme, afin de faire leurs travaux d'ensemencement en temps, ce qui est très recommandable.



MM. LES FUMEURS !

Prenez l'habitude de fréquenter notre magasin pour l'achat de vos CIGARES — CIGARETTES TABACS — PIPES LIQUEURS DOUCES, etc.

Nous venons de faire l'acquisition du fonds de commerce de M. Caumartin (ancien magasin de feu Ed St-Georges) et nous tenons à donner satisfaction à tous.

Une visite est sollicitée.

Pellerin & Lefebvre
TABACONISTES
25, RUE ST-PAUL, JOLIETTE.
TEL. 743

Macaroni canadien

Le macaroni canadien aux restes de viande est un plat savoureux. Faites bouillir environ 10 onces de macaroni canadien sept minutes dans quatre pintes d'eau bouillante à gros bouillons, à laquelle vous avez ajouté une cuillerée à soupe de sel. Egouttez le macaroni, et mélangez-le avec 1 1/2 tasse de restes de viande hachée, 3 tasses de jus de viande, un demi-oignon haché, une cuillerée à soupe de beurre fondu, une cuillerée à thé de sel, une cuillerée à thé de poivre, et une tasse de fromage râpé. Versez le mélange dans une tourtière bien beurrée et recouvrez de mie de pain beurrée. Faites cuire 20 minutes. On peut substituer au macaroni du spaghetti canadien.

L'horticulture

LES MEFAITS DE L'HIVER

On doit faire l'inspection de bonne heure au printemps des plantes qui ont séjourné sous la neige tout l'hiver pour en connaître les dommages. C'est à cette saison-ci que les dégâts se produisent. Le soleil prenant plus de force de jour en jour, la température montant jusqu'à 50 ou 60 degrés à l'heure du midi et de la fonte des neiges, les plants sont plus exposés aux rayons du soleil. La sève monte des racines. Le froid et la gelée endommagent alors sérieuse-

ment la tige, les racines, l'écorce ou les branches des rosiers, des arbres, des arbustes et des vignes. Pour les protéger, les jardiniers d'expérience ont eu soin de couvrir de paille ou de feuilles leurs plantes vivaces, fraisiers, rosiers, etc. L'expérience démontre que les plants exposés aux vents du Nord sont moins exposés aux brusques changements de la température.

LA COUCHE CHAUDE

Pour avoir des plants de fleurs ou de légumes à mettre en terre de bonne heure, la couche chaude doit être préparée en mars. Celle-ci consiste simplement en un rang de fumier de cheval d'une épaisseur de dix-huit pouces, recouverte de deux ou trois pouces de terre bien fine. On l'entoure de planches qu'on recouvre de terre. Pour le couvercle, on se sert d'un chassis qu'on pose à dix ou dix-huit pouces au-dessus. La couche chaude doit être penchée et faire face au sud. Quand les plants en sont à leur deuxième feuille, on les éclaircit. Le Gouvernement fournit des feuillets donnant les détails de construction dans toutes les provinces. On peut aussi se servir d'une boîte remplie de deux ou trois pouces de terre qu'on tiendra humide.

LES PREMIERS TRAVAUX

Même dans les districts les plus au sud du pays, il n'y a pas grand travail à faire dans le jardin en mars. Il faut se contenter de faire des projets ou de commander à l'avance les graines ou arbustes pour la prochaine saison.

Ne prenez pas de chances

Le permanent ACME sans fil est ce qu'il y a de plus parfait; les résultats sont toujours satisfaisants; c'est le permanent le plus durable; les bouts sont plus frisés. Se donne sans machine, sans fil, sans chaleur et à prix raisonnables.

Adressez-vous au

SALON IDEAL

(Mme O. AMYOT, prop.)

119 ST-LOUIS, JOLIETTE

TEL. 244

la seule installation du genre en ville.

Décès de M. Cam. Ducharme

Ses funérailles auront lieu demain matin, à Ste-Elisabeth, à onze heures.

Après une maladie de trois jours seulement est décédé mardi de cette semaine, le 24 mars, M. Camille Ducharme, de Ste-Elisabeth, à l'âge de 50 ans, 1 mois et 10 jours.

Outre son épouse (née Mélanie Lafrenière), le regretté défunt laisse dans le deuil sa mère âgée de 86 ans, Mme Vve Pierre Ducharme, de Ste-Félix de Valois, une fille adoptive Rita, trois sœurs, Mme Joseph Dufresne (Anna), Mme Ernest Ferland (Alda), de Ste-Elisabeth et Mlle Robée Ducharme, de Ste-Félix de Valois; trois frères, MM. Atchez Ducharme, de Ste-Félix de Valois, Emile Ducharme, de St-Norbert et Arthur Ducharme, de Ste-Elisabeth.

Ses imposantes funérailles auront lieu à l'église de Ste-Elisabeth, demain matin, le 27 mars, à onze heures.

A la famille si cruellement éprouvée, l'"Etoile du Nord" présente ses plus sincères sympathies.

AVIS

Aux éleveurs de chevaux

J'ai depuis peu un reproducteur enregistré, trotteur, temps 2.08 1/2, 7 ans, grandeur 5 pieds et 5 pouces, 1250 livres. Permis de montre No 66. Conditions: \$4.00 à \$10.00.

Arsène Mireault

17 Notre-Dame, Joliette

IN MEMORIAM

A la douce mémoire de Mme Joseph Asselin, décédée le 9 mars, à Notre-Dame de Lourdes.

Elle n'est plus celle que rien ne remplace. Une mère! c'est le plus cher trésor que l'on possède sur cette terre et quand le Ciel vient l'enlever à notre affection nous n'avons plus qu'à conserver son souvenir et qu'à prier avec ardeur et avec ferveur pour que le Maître Suprême daigne lui accorder le repos éternel. Par la prière la douleur s'adoucit, la séparation semble moins dure.

Cette mort édifiante fut l'écho d'une longue vie chrétienne entièrement consacrée aux devoirs de la famille. Epouse modèle, Mère dévouée, Elle a cru en la parole de Dieu, en sa puissance, en sa promesse de la vie éternelle. Elle est morte dans ces sentiments, connaissant la volonté de Dieu et la récompense par ses actes de confiance et de foi. Elle est morte voyant déjà de ses yeux de chair illuminés par les premiers rayons de l'éternité, l'arbre du royaume de Dieu, le seuil de la demeure où tout est joie, repos, lumière.

N'oubliez pas que...

Nous donnons maintenant des coupons qui vous donneront droit à de jolies primes, tout en payant vos épicerie à prix réduits. GRAISSE "SWIFT", 2 livres 25c. ALUMETTES, 3 boîtes 20c. POIRES, 2 boîtes 25c. FARINE, 24 livres 65c.

Mathias Nadeau

épicerie

78 RUE BABY, TEL. 842

Elle acceptait la mort douce ou douloureuse, le déchirement de la séparation provisoire des êtres aimés. Elle a fait une belle mort prévue, acceptée, préparée, désirée et accueillie avec joie. Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur.

Elle est au Ciel, elle est heureuse et elle le sera toujours. Le bon Dieu l'a jugée digne de la félicité des anges. Que cette douce conviction adoucisse l'amertume de votre tristesse et vous donne la force de supporter avec résignation votre douloureuse épreuve.

Rappelez-vous quand vous étiez autour de son lit de douleur, qu'elle vous appelait, et vous tous, voyant l'angoisse maternelle, répandez ensemble à sa sainte prière.

Elle n'a pas voulu vous quitter sans vous laisser le trésor des précieuses qualités que Dieu avait déposées dans son cœur. Vertu de patience, de dévouement, de constance, de courage, de bonté. Tenez donc et pour toujours les promesses qu'elle vous fit faire. Elle était bonne, elle vous veut tous bons. Ne reculez devant aucun sacrifice pour accomplir ses dernières volontés.

Rappelez-vous ses bonnes paroles, ses actes de dévouement, ses précieuses vertus qui caractérisaient la mère vraiment chrétienne. Elle a lutté et souffert, mais elle est entrée dans la céleste patrie avec de lourdes gerbes sous le beau soleil de la joie. Oui elle a souffert avec une sainte résignation, elle avait hâte de retrouver Celui qu'elle a toujours cherché sur cette terre. Dieu l'a rappelée à Lui. Cet ordre divin ne pouvait ne pas s'exécuter, alors ses anges prirent leur essor vers la terre et cueillant cette âme toute prête, toute mûre pour le Ciel ils retourneront dans la céleste patrie, laissant vos cœurs se déchirer par cette cruelle séparation.

C'est une bien dure épreuve que de perdre une mère si chrétienne et ceux-là le savent mieux que tous autres, qui ont perdu ce trésor. Il semble alors que le feu du foyer soit éteint et à chaque heure du jour on la cherche, on l'attend.

Priez beaucoup pour votre mère qui vous fit d'heureux jours dans cette vie amère, elle s'est endormie pour toujours en emportant au moins la certitude que même disparue, elle est encore là par les souvenirs qu'elle a laissés. Ne l'oubliez pas, ne l'oubliez jamais. Que son souvenir soit toujours vivace dans vos cœurs. Le Seigneur vous l'avait donnée, le Seigneur vous l'a enlevée, que le nom du Seigneur soit béni!

G. Aimée

ST-DAMIAN

Le 8 mars, à Mme Aldebert Denommée (née Marie-Blanche Turmel) une fille baptisée sous les noms de Marie, Marguerite, Colombe, Parrain et marraine, M. et Mme Clovis Denommée, de St-Didace, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Réjeanne Beauparlant.

Le 8 mars, à Mme Aldebert Denommée

(née Marie-Blanche Turmel) une fille baptisée sous les noms de Marie, Marguerite, Colombe, Parrain et marraine, M. et Mme Clovis Denommée, de St-Didace, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Réjeanne Beauparlant.

Notes à l'école No 2 dirigée par Mlle Florence Grenache.

Le 20 juin 1647. En 1665, Louis

Le 20 juin 1647. En 1665, Louis

Le 20 juin 1647. En 1665, Louis

Le 20 juin 1647. En 1665, Louis

Le 20 juin 1647. En 1665, Louis

Le 20 juin 1647. En 1665, Louis

Le 20 juin 1647. En 1665, Louis

Le 20 juin 1647. En 1665, Louis

Le 20 juin 1647. En 1665, Louis

Le 20 juin 1647. En 1665, Louis

Le 20 juin 1647. En 1665, Louis

Le 20 juin 1647. En 1665, Louis

Le 20 juin 1647. En 1665, Louis

Le 20 juin 1647. En 1665, Louis

Le 20 juin 1647. En 1665, Louis

Le 20 juin 1647. En 1665, Louis

Le 20 juin 1647. En 1665, Louis

Le 20 juin 1647. En 1665, Louis

Le 20 juin 1647. En 1665, Louis

Le 20 juin 1647. En 1665, Louis

Le 20 juin 1647. En 1665, Louis

Le 20 juin 1647. En 1665, Louis

Le 20 juin 1647. En 1665, Louis

Le 20 juin 1647. En 1665, Louis

Le 20 juin 1647. En 1665, Louis

6e ANNEE	86
Martial Robert	86
4e ANNEE	94
Denise Robert	94
3e ANNEE	82
Mariette Baril	82
2e ANNEE	95
Estelle Robert	95
1ère ANNEE	
Cécile Robert	
CRS PREP	
Raynald Baril	

ST-ZENON

Succès obtenus par les élèves de l'école du village No 1.

8e ANNEE	83 1/2
Jeannette Lachance	83 1/2
7e ANNEE	88
Annette Lefebvre	88
6e ANNEE	79 1/4
Réjeanne Charette	79 1/4
5e ANNEE	80 1/2
Rita Champagne	80 1/2
4e ANNEE	83 1/2
Marie-Anne Charette	83 1/2
3e ANNEE	75 1/4
Alice Grégoire	75 1/4
2e ANNEE	73
Jeannette Sirois	73
1ère ANNEE	T.B.
Jeannine Charette	T.B.
CRS PREP. (1ère Div.)	
Lucille Champagne	
CRS PREP. (2e Div.)	
Lucille Lefebvre	

En la fête de St-Joseph, il y avait fête à notre couvent. Les élèves du cours supérieur exécutèrent avec succès la messe grégorienne, sous la direction de Soeur Camille de Jésus. Dans l'après-midi, il y eut bénédiction solennelle du St-Sacrement, dans la chapelle. Touchant l'orgue, Mlle Eva Pelland. Plusieurs personnes assistèrent avec recueillement à cette fête demandant à ce grand saint d'écouter leurs ardentes supplications.

Condoléances

A une assemblée du Bureau de Direction de la Crémérie Coopérative de St-Thomas, tenue le 22 mars 1936.

Il est proposé et adopté à l'unanimité que c'est avec une profonde douleur que les membres de ce Bureau de Direction ont appris la mort tragique de M. Marcel Lavallée, fils de M. Arthur Lavallée, de Ste-Elisabeth, membre de notre société coopérative; qu'ils s'associent de tout cœur au deuil cruel qui vient de frapper cette famille et lui présentent leurs plus sincères sympathies.

Que copie de cette résolution soit envoyée à la famille et à l'"Etoile du Nord" pour publication. (Vraie copie) Albert Gendreau, Sec.-trésorier.

ENTREFILETS

Les annales de l'agriculture nous apprennent que le pommier se cultivait dans la province de Québec dès 1663.

... ..

L'orge vient en troisième place sur la liste des récoltes de grain au Canada, après le blé et l'avoine, mais la production totale d'orge n'atteint généralement qu'un quart de celle du blé. L'orge contient plus d'amidon et de fibre que le blé, mais un boisseau d'orge ne pèse que 48 livres, tandis qu'un boisseau de blé pèse 60 livres. La paille d'orge a la même composition que celle de blé.

C'est la Saskatchewan qui compte le plus grand nombre de chevaux de toutes les provinces du Canada, soit 32 pour cent du total pour le Dominion; viennent ensuite l'Alberta avec 24 pour cent, et l'Ontario avec 19 pour cent. Le premier cheval importé au Canada est arrivé à Tadoussac, le 20 juin 1647. En 1665, Louis

Le 20 juin 1647. En 1665, Louis

Le 20 juin 1647. En 1665, Louis

Le 20 juin 1647. En 1665, Louis

Le 20 juin 1647. En 1665, Louis

Le 20 juin 1647. En 1665, Louis

Le 20 juin 1647. En 1665, Louis

Le 20 juin 1647. En 1665, Louis

Le 20 juin 1647. En 1665, Louis

Le 20 juin 1647. En 1665, Louis

Le 20 juin 1647. En 1665, Louis

Le 20 juin 1647. En 1665, Louis

Le 20 juin 1647. En 1665, Louis

Le 20 juin 1647. En 1665, Louis

Le 20 juin 1647. En 1665, Louis

Le 20 juin 1647. En 1665, Louis

Le 20 juin 1647. En 1665, Louis

Le 20 juin 1647. En 1665, Louis

Le 20 juin 1647. En 1665, Louis

Le 20 juin 1647. En 1665, Louis

Le 20 juin 1647. En 1665, Louis

Le 20 juin 1647. En 1665, Louis

Le 20 juin 1647. En 1665, Louis

Le 20 juin 1647. En 1665, Louis

OBTENEZ pleine valeur



DE L'ARGENT QUE VOUS DÉBOURSEZ !

Depuis plusieurs années, le prix du service de nettoyage à sec est l'objet d'une lutte formidable; formidable à un tel point que, aujourd'hui, la seule vraie sécurité qu'il vous reste, c'est la réputation de l'établissement qui vous sert... son habileté, ses principes d'affaires, son but.

Chez POISSANT, vous êtes assuré de conditions hygiéniques. L'ouvrage est exécuté rapidement par des experts bien payés. Les procédés employés et l'équipement sont ultra-modernes. Chaque article que vous nous envoyez est traité avec un soin respectueux comme s'il était votre possession la plus chère. Nous nous efforçons, enfin, d'exécuter un travail qui nous méritera vos félicitations et vos remerciements.

Emmagasinage des Fourrures

Notre expertise et nos connaissances des cuirs et des fourrures, au point de vue du traitement et du nettoyage, nous permet de vous offrir le meilleur service en ville.

N. B.—Notre messenger passera chez vous à toutes les semaines.

H. A. Poissant & Cie

Nettoyeurs, Teinturiers, Fourreurs, Rembourseurs

La plus grande organisation de nettoyage et de teinturerie et la mieux équipée à l'est de Montréal.

La plus grande organisation de nettoyage et de teinturerie et la mieux équipée à l'est de Montréal.

La plus grande organisation de nettoyage et de teinturerie et la mieux équipée à l'est de Montréal.

La plus grande organisation de nettoyage et de teinturerie et la mieux équipée à l'est de Montréal.

La plus grande organisation de nettoyage et de teinturerie et la mieux équipée à l'est de Montréal.

La plus grande organisation de nettoyage et de teinturerie et la mieux équipée à l'est de Montréal.

Chez ERNEST LEPINE NO 75 N-DAME

TORONTO Vous trouverez des nouveautés toutes différentes des autres. — Chacun aura son genre particulier. Venez les voir : nous nous ferons un plaisir de vous les montrer.

Chocolats LAURA SECORD

OEUF DE PAQUES

Il est important de placer à l'avance vos commandes pour oeufs de Pâques.

1/4 livre, 15 sous — 1/2 livre, 25 sous — 50 sous la livre
ou autres chocolats Laura Secord

2 livres, \$1.00 — 3 livres, \$1.50 — 5 livres, \$2.50

Graines de Semence

Betteraves, Détroit, la livre .85
Betteraves, Mammoth, la livre .40
Blé d'Inde, bantam doré, la livre .20
5 livres, .90 — 10 livres, \$1.70 — 20 livres, \$3.20

Oscar Landry

PHARMACIEN

Tél. 228 et 229, 51, rue Notre-Dame

Chez nous et autour de nous

NAISSANCE

M. et Mme Médard Laisalle, (Aldée Vandette), de St-Thomas, ont les heureux parents d'une fille, née le 21 mars et baptisée le lendemain à la cathédrale de Joliette, par M. l'abbé O. Ferland, sous le nom de Marie, Gilberte, Albina, Gisèle, Parvain et marraine, M. Viateur Laisalle et Mme Gilberte Vandette, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Elisabeth Laisalle, tante de l'enfant.

AUX CHEVALIERS DE COLOMBE

Les membres qui n'ont pas encore payé leurs contributions de janvier à juin 1936, sont priés de le faire SANS DELAI à la fin du présent mois, le secrétaire financier du Conseil doit expédier son rapport au Conseil Suprême et alors les membres qui n'auront pas acquitté leurs dus devront être suspendus. Cet avis remplace l'envoi d'un compte et les intéressés sont priés d'y donner leur attention immédiate.

Le Sec. Financier.

POURQUOI SOUFFRIR DE NERVOUSITÉ, insomnie, maux de tête, migraine, neurasthénie, épuisement nerveux, quand

La Chiropratique en corrige la cause

Remèdements gratuits

Ant. Fortin, D. C.

CHIROPATICIEN

Service du Neurocalomètre et Rayons X

Tél. 275 31 St-Paul, Joliette

CARROSSE A VENDRE

Carrosse anglais, tout neuf, couleur Maron, pour bébé, à vendre à très bon marché. S'adresser au No 86, rue St-Viateur.

A VENDRE

Set de salle à manger et poêle à l'huile à vendre. S'adresser à 66, rue St-Louis, Joliette.

SERVANTE DEMANDEE

On demande une servante d'âge moyen, pour travaux de maison privée. S'adresser chez M. W. Pouliot, 112 Boulevard Manseau.

A VENDRE

Maison de 7 appartements, avec garage et pouliller, située à 55 Flaming à vendre à très bon marché. S'adresser à M. Joseph Coriveau, Notre-Dame de Lourdes.

SERVANTE DEMANDEE

On demande immédiatement une servante pour ouvrage général. S'adresser à l'Hotel Victoria.

SALON JEANNE

(Mlle Jeanne Rivest, prop.)

Le dernier cri! C'est le permanent "THERMIQUE", très léger et surpassant ce qu'il y a de mieux à l'heure actuelle.

Le PREMIER DU GENRE A JOLIETTE

Toutes les dames et demoiselles sont cordialement invitées à visiter notre salon.

Ondulations de toutes sortes. Le tout à prix modérés.

Salon Jeanne

28 Place Bourget, Joliette

TEL. 245

19m3f

SERVANTE DEMANDEE

Une servante d'expérience, possédant références, est demandée au No 124, rue Manseau. S.V.P. se présenter entre 3 et 5 h. p.m. et le soir après 7.30 heures.

VOICI LE PRINTEMPS!

UNE BONNE RESOLUTION: "J'achète un nouveau manteau à mon épouse et je fais faire une toilette à mon automobile".

ET... grâce au Garage SAVIGNAC mon automobile aura l'apparence d'une nouvelle voiture. Rendez-vous à ce garage immédiatement et demandez un estimé. Vous serez réellement surpris des bas prix.

Garage Savignac

Peinture et Débossage

Spécialité: Ajustement des freins

109, ST-THOMAS, JOLIETTE

TEL. 333 J

PROPRIETE A VENDRE

St-Paul de Joliette, un mille du village, maison 2 étages, hangar et grange avec 5 arpents de terre. Bonnes conditions. S'adresser à 40 de Lanaudière.

AVIS DE DEMENAGEMENT

M. Alphonse Marion, cordonnier, avec ses clients et le public en général que le 15 avril, sa boutique sera transportée au No 29, rue St-Jacques, porte voisine de M. Leveillé, boucher. Spécialité: chaussures faites à la main.

TERRE A VENDRE

Terre de 47 arpents, bâtie de maison et autres dépendances, propre à la culture, installation électrique, bien outillée. S'adresser au propriétaire, Alphonse Vincent, rang du Vieux Moulin, Joliette.

GRAINE DE MIL ET TREFLE

Le Cercle Agricole de St-Basile désire acheter 2,000 livres de graine de mil et 2,000 livres de graine de trèfle rouge. Le Cercle veut faire affaire directement avec les producteurs. S'adresser à Frs Parvain, secrétaire, St-Basile, Co Joliette.

75% DES ACCIDENTS

des automobiles sont causés par les freins. Automobiles, pour quoi ne pas faire examiner gratuitement vos freins? Votre vie est trop précieuse pour que vous l'exposiez. L'installation que nous possédons permet à tout propriétaire d'automobile de se bien renseigner sur l'état des freins sur chaque roue. Il n'y a aucune obligation de votre part. Tirez donc profit de notre offre avantageuse.

Garage Savignac

Peinture et Débossage

Spécialité: Ajustement des freins

109, ST-THOMAS, JOLIETTE

TEL. 333 J

ENGRAIS CHIMIQUES

Tout cultivateur désirant se procurer des engrais chimiques, simples ou composés, devrait s'adresser à Gilbert Pagé, St-Thomas de Joliette. Gros et détail.

VALISES PERDUES

Entre Joliette et St-Ambroise, samedi soir dernier, deux valises en cuir contenant divers objets ont été perdues. Prière de les rapporter à M. Armand Héty, St-Ambroise de Kildare, Co Joliette.

VOS LICENCES DE RADIOS

Le 1er avril de chaque année, les possesseurs de radios doivent se procurer leur licence annuelle, au prix de \$2.00. Procurez-vous dès maintenant votre licence pour l'année 1936-37 en vous adressant à M. R. Stafford, émetteur officiel pour le comté de Joliette, No 6, rue Notre-Dame, Joliette.

TAPIS CROCHETES

Le Magasin Segall, 65 rue Notre-Dame, annonce qu'il fait maintenant l'échange de tapis crochétés pour de la marchandise régulière de son magasin de lingerie pour hommes, femmes et enfants.

LEÇONS DE PIANO

Mlle Liane Parent, 104 de Lanaudière, tél. 255, continue de donner des leçons de piano à domicile pour les élèves qui lui en font la demande. Prix très raisonnables et succès rapides.

SOYEZ A LA PAGE

Ayez votre permanent pour Pâques. Nous donnons aussi les onduations au papier, komol, marcel; shampoo et traitement à l'huile. Confiez votre appointment à Mlle Marguerite Pépin, coiffeuse d'expérience, 74 rue St-Louis. Téléphone 764.

NAISSANCE A MONTCALEM

M. et Mme Louis Perreault (Ernestine Comtois) sont les heureux parents d'un fils baptisé, le 16 mars courant, sous les noms de Joseph, Omer, Julien, Réal, Parvain et marraine, M. et Mme Omer Laporte, de St-Esprit, Porteuse, garde Perreault, du même endroit.

Très recommandé Speedoil

Graphite liquide pour bien partir votre char neuf ou un char nouvellement réparé.

PRIX: 16 onces \$1.00; 40 onces \$2.00; 1 gallon \$7.00

Vendu par J.-E. DESLONGCHAMPS

VENTE SPECIALE DE PARADICHLOR-BENZINE

désinfectant granulé pour empaqueter fourrures, linge d'hiver et préserver vos tapis des mites.

PRIX: 1 lb 40c; 2 lbs 75c

Désinfectant très fort pour chambre de bain.

PRIX: 2 gros pains pour 25c

Vendu par J.-E. DESLONGCHAMPS

20 Place Lavaltrie, Joliette

Si vous souffrez d'indigestion, d'excès de bile ou de constipation, employez MIROLAX

(huile sans goût)

Echangez votre vieille montre 1930

POUR UNE NOUVELLE 1936

Bulova, Waltham, Longines

Wittnauer, Mars ou Earlington, etc.

VOUS SEREZ SURPRIS DU PRIX ALLOUE POUR VOTRE VIEILLE MONTRE

Lady Bulova 17 rubis \$39.75

A VOTRE SERVICE DEPUIS 38 ANS.

Lachapelle

JOLIETTE

10 BIJOUTERIE

14a PLACE LAVALTRIE JOLIETTE

(en haut de magasin United Sc à \$1.00)

ENGRAIS CHIMIQUES

Tout cultivateur désirant se procurer des engrais chimiques, simples ou composés, devrait s'adresser à Gilbert Pagé, St-Thomas de Joliette. Gros et détail.

VALISES PERDUES

Entre Joliette et St-Ambroise, samedi soir dernier, deux valises en cuir contenant divers objets ont été perdues. Prière de les rapporter à M. Armand Héty, St-Ambroise de Kildare, Co Joliette.

VOS LICENCES DE RADIOS

Le 1er avril de chaque année, les possesseurs de radios doivent se procurer leur licence annuelle, au prix de \$2.00. Procurez-vous dès maintenant votre licence pour l'année 1936-37 en vous adressant à M. R. Stafford, émetteur officiel pour le comté de Joliette, No 6, rue Notre-Dame, Joliette.

TAPIS CROCHETES

Le Magasin Segall, 65 rue Notre-Dame, annonce qu'il fait maintenant l'échange de tapis crochétés pour de la marchandise régulière de son magasin de lingerie pour hommes, femmes et enfants.

LEÇONS DE PIANO

Mlle Liane Parent, 104 de Lanaudière, tél. 255, continue de donner des leçons de piano à domicile pour les élèves qui lui en font la demande. Prix très raisonnables et succès rapides.

SOYEZ A LA PAGE

Ayez votre permanent pour Pâques. Nous donnons aussi les onduations au papier, komol, marcel; shampoo et traitement à l'huile. Confiez votre appointment à Mlle Marguerite Pépin, coiffeuse d'expérience, 74 rue St-Louis. Téléphone 764.

NAISSANCE A MONTCALEM

M. et Mme Louis Perreault (Ernestine Comtois) sont les heureux parents d'un fils baptisé, le 16 mars courant, sous les noms de Joseph, Omer, Julien, Réal, Parvain et marraine, M. et Mme Omer Laporte, de St-Esprit, Porteuse, garde Perreault, du même endroit.

Très recommandé Speedoil

Graphite liquide pour bien partir votre char neuf ou un char nouvellement réparé.

PRIX: 16 onces \$1.00; 40 onces \$2.00; 1 gallon \$7.00

Vendu par J.-E. DESLONGCHAMPS

VENTE SPECIALE DE PARADICHLOR-BENZINE

désinfectant granulé pour empaqueter fourrures, linge d'hiver et préserver vos tapis des mites.

PRIX: 1 lb 40c; 2 lbs 75c

Désinfectant très fort pour chambre de bain.

PRIX: 2 gros pains pour 25c

Vendu par J.-E. DESLONGCHAMPS

20 Place Lavaltrie, Joliette

Si vous souffrez d'indigestion, d'excès de bile ou de constipation, employez MIROLAX

(huile sans goût)

Pâques

Commandez votre complet ou pale-tot maintenant, pour ne pas être dépointé à Pâques.

Venez vous faire ajuster par nous dans les meilleures confections sur le marché, vous aimerez notre nouvelle marchandise qui est plus gaie ce printemps, mais toujours de bon goût.

aussi bas que \$20.00 jusqu'à \$55.00

Confiez-vous à quelqu'un d'expérience

PAUL BOUCHER

VETEMENTS SUR MESURES

CHAPEAUX MERCERIES

35 RUE ST-PAUL JOLIETTE, P. Q.

LAVAGES DEMANDES

Une dame demande à entreprendre des lavages chez elle, prix très raisonnables, satisfaction assurée. S'adresser au No 3 rue St-Joseph.

VIENT DE PARAITRE

"Le Nouveau Système du Guide Touriste" vient de paraître. Il est publié annuellement à cette époque-ci par M. J. Mathias Beauchamp, 2027, rue Marie-Anne Est, Montréal et le tirage est de 10,000 exemplaires. Six pages complètes sont réservées à Joliette. M. Beauchamp est heureux de se servir de notre journal pour remercier les marchands de notre ville qui ont bien voulu lui confier de la publicité.

LOGEMENT A LOUER

Logement de 6 pièces, entièrement remis à neuf, situé au No 89 rue Richard, à louer: \$17.00 par mois. S'adresser au No 87 rue Richard, à M. A. Legault.

CAMION A VENDRE

Camion de livraison avec licence de 1936, à vendre à sacrifice, cause de maladie. S'adresser à R. S. J., 63 rue St-Barthélemi, Joliette.

TERRE A VENDRE

A Ste-Mélanie, cent quinze arpents, très bien bâtis. Sucrerie, mille cordes de bois, eau courante, électricité. Valeur: \$3,000.00. Assurance parois: \$1,700.00. Vendrait \$1,600.00, dont \$800.00 comptant. Aussi, camp d'été et chasse près Lac Saint-Pierre. Occasion unique pour pêcheurs, chasseurs et famille. S'adresser à Gérard Denis, avocat, Joliette.

La session...

(Suite de la première page)

Pêches et mines

Le gouvernement a également étendu sa sollicitude aux pêcheurs. Huit entrepôts frigorifiques ont été construits, et des primes généreuses ont été accordées aux pêcheurs, afin de leur permettre de construire des bateaux de pêche et de se procurer les agrès nécessaires.

Au cours de l'année écoulée, l'industrie minière a progressé d'une façon très satisfaisante. La production des nouvelles mines métalliques de l'ouest de la province s'est fortement accentuée. L'exploitation du sous-sol de cette région a fourni de l'emploi à un grand nombre d'ouvriers, en ces années dernières, et cela a contribué à l'essor général des affaires.

Electricité et électrification rurale

L'an dernier, la législature a adopté trois lois importantes pour régler le régime de l'électricité dans la province. Le gouvernement a choisi parmi nos experts les mieux versés dans les connaissances indispensables à l'organisation et à l'exploitation de système de production et de vente d'énergie électrique, trois de nos concitoyens les plus distingués. Ils ont commencé



PERMANENT

La beauté et le soin de la chevelure

Vous trouverez toujours au SALON ALICE, qualité et service. Permanent à l'huile, croquignole ou pine-apple. Ondulation à l'eau, au papier, komol, marcel, shampoo, traitement à l'huile, massage "Rince" à vendre pour donner aux cheveux leur couleur naturelle.

Cordiale bienvenue à toutes.

SALON ALICE

69, ST-VIAEUR, JOLIETTE

TEL. 695

Sentences prononcées

A la suite d'un procès assez retentissant, Jean Comtois, Gérard Coutu et Lucien Pagé ont été trouvés coupables par le magistrat J.-A.

Voyage en Europe

Nous avons publié dans notre dernière édition un article sur la ville de Londres, capitale de l'Angleterre, que les voyageurs qui accompagneront M. l'abbé F. Gaudry auront le plaisir de visiter, lors du voyage qu'il organise pour l'Europe. Le voyage se fera à bord de l'Empress of Britain, dont la photo apparaît ci-dessus.

A partir de la semaine prochaine, nous continuerons la publication d'autres articles sur les différents endroits que visiteront les pèlerins, ainsi que d'autres détails sur l'organisation de ce voyage en Europe. L'article de la semaine prochaine parlera d'Osende, Belgique.

COUR SUPERIEURE

Province de Québec, District de Joliette, No 5425.

ARTHUR CORMIER, demandeur; vs OVILA PELTIER, défendeur.

L'emplacement connu et désigné sous le numéro 57 des plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Saint-Sulpice — avec bâtiments sus érigés, à distraire cependant dudit lot la partie vendue au gouvernement de la province de Québec, pour le chemin, en vertu d'un acte enregistré au bureau d'enregistrement du comté de l'Assomption, sous le No 50036, le tout sauf erreur ou omission.

Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Sulpice, le VINGT-UNIE ME jour du mois d'AVRIL 1936, à ONZE heures de l'avant-midi.

Le shérif, Georges DESROCHES.

Bureau du shérif, Joliette, ce 16e jour du mois de mars 1936.

SCHEFFER Ltée

ANNONCE L'OUVREURE OFFICIELLE DES

Modes du Printemps

avec le plus considérable et le plus bel étalage de SWAGGERS et MANTEAUX pour dames, demoiselles et enfants.

ROBES et CHAPEAUX pour Dames et Demoiselles

Les marchandises que nous avons achetées représentent la nouveauté même, ce qu'il y a de mieux à introduire pour le printemps.

Déjà le public a démontré son appréciation du choix que nous avons fait en achetant considérablement et nous suggérons l'achat immédiat pendant que l'assortiment est complet.

MANTEAUX pour fillettes \$4.95 et plus

MANTEAUX pour dames et demoiselles \$7.95 et plus

COSTUMES "Swagger" \$12.95 et plus

Achetez votre costume "Swagger" ou Manteau aujourd'hui. Un acompte vous réservera l'article jusqu'au temps désiré.

Vous êtes cordialement invitées à notre magasin

Scheffer Ltée

4, PLACE LAVALTRIE

SCHEFFER Ltée

ANNONCE L'OUVREURE OFFICIELLE DES

Modes du Printemps

avec le plus considérable et le plus bel étalage de SWAGGERS et MANTEAUX pour dames, demoiselles et enfants.

ROBES et CHAPEAUX pour Dames et Demoiselles

Les marchandises que nous avons achetées représentent la nouveauté même, ce qu'il y a de mieux à introduire pour le printemps.

Déjà le public a démontré son appréciation du choix que nous avons fait en achetant considérablement et nous suggérons l'achat immédiat pendant que l'assortiment est complet.

MANTEAUX pour fillettes \$4.95 et plus

MANTEAUX pour dames et demoiselles \$7.95 et plus